

Attentats à Paris :
hommage aux
victimes ▶ P.20

vosre service public local
Le centre de loisirs Pablo Neruda ▶ P.14



enjeux

Le théâtre et la Maison du Conte ▶ P.7



en actions

Une association pour le haut débit ▶ P.22

Chevilly-Larue

le journal

mensuel d'informations municipales
n° 171 - décembre 2015



Noël

Tous les rendez-vous des fêtes

p.14

Résultats des élections des représentants des parents d'élèves aux conseils d'établissements

	Sièges pourvus
Maternelle Salvador Allende	AIMSA : 7 (+ 2 suppléant)
Maternelle Paul Bert	APE : 6 (+4 suppléants)
	FCPE : 2
Maternelle Pierre et Marie Curie	FCPE : 5 (+1 suppléant)
Maternelle Jacques Gilbert-Collet	FCPE : 5 (+1 suppléant)
Maternelle Pasteur	FCPE : 7 (+3 suppléants)
Élémentaire Paul Bert A	APE : 9 (+9 suppléants)
	FCPE : 3 (+1 suppléant)
Élémentaire Paul Bert B	APE : 12
Élémentaire Pierre et Marie Curie	FCPE : 16
Élémentaire Pasteur	FCPE : 11 (+10 suppléants)
Collège Liberté	FCPE : 6 (+6 suppléants)
Collège Jean Moulin	APE : 3 (+3 suppléants)
	FCPE : 3 (+ 3 suppléants)
Lycée Pauline Roland	FCPE : 5 (+5 suppléants)

Le Journal de Chevilly-Larue

Magazine mensuel d'informations municipales N°171

Directrice de la publication : Stéphanie Daumin.

Directrice de la communication : Patricia Durand.

Rédactrice en chef : Géraldine Kornblum.

Photographe :

Jenny Romeiro Dias

Ont participé à ce numéro :

Michel Aumercier,

Florence Bédouet,

Didier Cardon, Marc

Ellenberger, Yann Jolivet,

Antoine Ginekis,

Mira, Michaël Narradon,

Mathieu Schmitt,

Philippe Stisi,

Annie Teffaine.

Secrétariat : Coline Petit

Conception : Anatome.

Mise en page : Spirale's

Photogravure

et impression :

imprimerie Grenier.

Régie publicitaire : Micro 5

Direction de la

Communication de la ville

de Chevilly-Larue,

100, avenue du Général

de Gaulle,

94 550 Chevilly-Larue.

Tél. : 01 79 61 63 10

Fax : 01 45 60 19 03

E-mail :

communication@ville-

chevilly-larue.fr

Mairie de Chevilly-Larue

88, avenue du Général

de Gaulle

94 669 Chevilly-Larue Cedex

Tél. : 01 45 60 18 00

Sommaire



Ville de
Chevilly-Larue
Val-de-Marne
www.ville-chevilly-larue.fr

4-5 Ça s'est passé ... ça va se passer

- Le mois en images

7-12 Enjeux

- Le théâtre, la Maison du Conte et les Chevillais : une histoire commune

14-15 Votre service public local

- Centre de loisirs Pablo Neruda : la commune mobilisée pour ses enfants

16-17 Près de chez vous

- Nouveaux commerces
- Résidence Anatole France : élagage et autres travaux
- Travaux au foyer Adef : victoire pour les résidents

18-19 Acteur

- Olivier Marty, du figuratif à l'abstrait

20-21 En débat

- Attentats à Paris : hommages aux victimes

22-25 En actions

- Très haut débit : les habitants se constituent en association
- Solidarité : les collégiens collectent pour Sol'Épi
- Marché de Noël : pour que les fêtes soient belles
- L'école Pierre et Marie Curie labellisée E3D

26-27 Tribunes

- Expression des élu(e)s

28-31 Découvertes

Culture

- Festival de scènes voisines : *Maintenant que je sais*
- Les Anges au plafond ont la R.A.G.E
Livres et vous
- Bientôt Noël ... faites-vous plaisir
- Chevilly-Larue au lendemain de la Libération (2^e partie)

32-33 Sports

- Le taekwondo s'installe de plain-pied
- Iannis Fernandes : à l'attaque de l'Europe

34-35 Vie pratique



imprimé sur papier recyclé

Le point de vue de votre Maire



Il y a quelques décennies, Martin Luther King faisait un rêve. Celui d'un monde meilleur, dans lequel les discriminations seraient éteintes et où les Hommes vivraient en harmonie. Après les effroyables attentats

du 13 novembre et la recrudescence de ces actes criminels dans le monde, ce rêve paraît bien éloigné. Et pourtant. Si la cicatrice de janvier dernier s'est réouverte brutalement en une plaie béante ces derniers jours, les flammes de bougies et les fleurs ont tout autant dit notre peine, notre hommage aux victimes et à leurs familles, que lancé un vibrant appel à la vie, à la liberté, à la solidarité.

Je garde en tête ces mots du chanteur Grand Corps Malade au lendemain des attentats.

« Ce matin, je suis optimiste et j'aime mon pays comme rarement. Oui, la France est belle car elle ne cédera pas à la panique. Elle est belle car elle continuera de faire briller toutes ses couleurs, ses différences et ses incohérences. Elle est belle car elle aime danser et faire du bruit, chanter et vivre la nuit. Elle est belle parce qu'elle aime lever son verre en se regardant dans les yeux. Elle est belle parce qu'elle a une grande gueule. Elle est belle parce qu'elle est rebelle et insolente. La France est belle parce qu'elle est libre et ça, personne ne pourra lui enlever. »

En pleine conférence internationale COP21, tant de choses semblent devoir être remises

dans le bon sens. Plus que jamais, l'action pour le climat constitue aujourd'hui un espoir pour la paix dans le monde car elle oblige les Nations à faire converger leurs regards vers un avenir commun, le seul possible. Nous ne pouvons plus continuer à vivre sur une planète où l'être humain vit à crédit, consommant en huit mois ce que la nature met un an à régénérer. Tout comme nous ne pouvons plus continuer à vivre sur une planète où 1% de ses occupants détiennent la moitié des richesses mondiales. La formidable mobilisation populaire dans tous les pays du globe à l'occasion de cette

21^e conférence internationale nous dit combien les peuples exigent un avenir teinté de davantage de raison, d'écoute et de respect mutuels. Gageons que ce grand rendez-vous international fera progresser

parmi les chefs d'État la conviction que la géopolitique mondiale doit être davantage guidée par cette ambition commune que par les forces de l'argent, qui sont elles-mêmes à l'origine de tant de conflits armés, de ressentiments et de folies meurtrières. Il est urgent de passer d'une économie mondialisée du pétrole et des énergies fossiles à un mode de développement respectueux de ce que nous sommes et de là où nous vivons.

C'est avec cette note d'espoir que je souhaite à chacune et chacun d'entre vous, en ce mois de décembre, un merveilleux Noël en famille et de belles fêtes de fin d'années. ●

**Bien à vous, votre Maire,
Stéphanie Daumin**

Semaine de réduction des déchets

Pendant la semaine européenne de réduction des déchets, qui se tenait du 21 au 29 novembre, le secteur Déchets urbains du service Environnement était à pied d'œuvre ! Le 21 novembre il a procédé à la distribution des composteurs auprès des Chevillais qui en avaient préalablement fait la demande. À cette occasion, un maître-composteur du SIEVD (Syndicat intercommunal d'exploitation et valorisation des déchets) était présent et divulguait de précieux conseils quant à l'utilisation de ces composteurs. Quelques jours plus tard, le 25 novembre, dans un stand installé sur le marché du Cœur de ville, le secteur Déchets proposait une animation et des cours de cuisine prodigués par une animatrice de l'agence Apétit.

Pour acquérir gratuitement un composteur (fourni par la commune) ou un lombricomposteur (fourni par le SIEVD), contacter le secteur Déchets urbains au 01 45 60 19 89.



L'agence postale communale se met au hip hop

L'agence postale communale, située au sein du relais-mairie Larue, n'a pas manqué d'imagination en s'inscrivant au 7^e concours des partenaires du réseau La Poste. Le thème : monter un projet utile aux usagers et le présenter notamment via une photo. Celui de l'équipe du relais-mairie s'est attaché à rendre agréable l'attente des usagers au guichet. Elle a donc proposé que cette attente soit agrémentée d'un mini-spectacle. Et quelle n'a pas été la surprise des Chevillais ce 22 octobre que d'assister dans l'agence à une démonstration de hip hop menée par des danseuses du service municipal de la Jeunesse ! Si l'agence postale communale n'a pas remporté le concours, elle a néanmoins réussi son pari : donner le sourire aux usagers.



Cérémonie d'accueil dans la citoyenneté française

Une Chevillaise vient d'acquiescer la nationalité française. Nassima Kheddache a reçu son décret des mains de Christian Nourry, maire-adjoint, et d'Ivan Bouchier, sous-préfet, lors d'une cérémonie d'accueil dans la citoyenneté française à la sous-préfecture de L'Hay-les-Roses, le 26 novembre.



Commémoration de l'Armistice de la guerre 14-18

Les anciens combattants, le Comité d'entente des anciens combattants, les élus, tous les membres du Conseil municipal d'enfants et des élèves du collège Jean Moulin ont commémoré le 97^e anniversaire de l'Armistice de la guerre de 14-18. Dans son allocution, Stéphanie Daumin, la Maire, a résolument adressé un message de paix. « *Je demeure convaincue qu'il nous faut, ensemble, agir pour que grandissent les valeurs de fraternité, de tolérance, de respect qui constituent le socle le plus solide de la paix, pour que soit préservée la dignité humaine, pour que soit protégée la vie et pour que l'humain soit une priorité. Forts de l'exigence universelle de paix et de solidarité, nous devons nous attaquer résolument aux sources des attitudes belliqueuses que sont l'asservissement des peuples, l'exploitation des hommes et leurs conséquences. Nous devons combattre, sans relâche, la pauvreté, l'intolérance, les fanatismes qui découlent souvent de l'ignorance* ». Un propos qui, personne ne le savait encore en ce 11 novembre, n'en est que plus vrai aujourd'hui.



Fête du Beaujolais nouveau

Rien de tel qu'une fête entre amis et voisins pour se redonner un peu de baume au cœur, surtout s'il s'agit de celle du Beaujolais. Que ce soit avec le comité de quartier Bretagne ❶ ou à la Ferme du Saut du Loup ❷, le breuvage ainsi célébré s'accompagnait fort plaisamment de charcuteries et cakes maison, en ce 19 novembre et en toute convivialité.



Zero Waste au Pôle

Dans le cadre du Mois de l'économie sociale et solidaire, le Pôle d'économie solidaire a proposé différents rendez-vous. Lors du premier d'entre eux, qui s'est tenu le 13 novembre donc en plein pendant la semaine européenne de réduction des déchets, la rencontre autour de la lutte contre le gaspillage alimentaire et de la démarche de l'association Zero Waste France a grandement nourri la réflexion.

Lundi 14 décembre de 14h à 17h
Mardi 15 décembre de 9h30 à 12h
et de 13h30 à 17h

Mcredi 16 décembre de 9h30 à 12h

Distribution des colis aux aînés

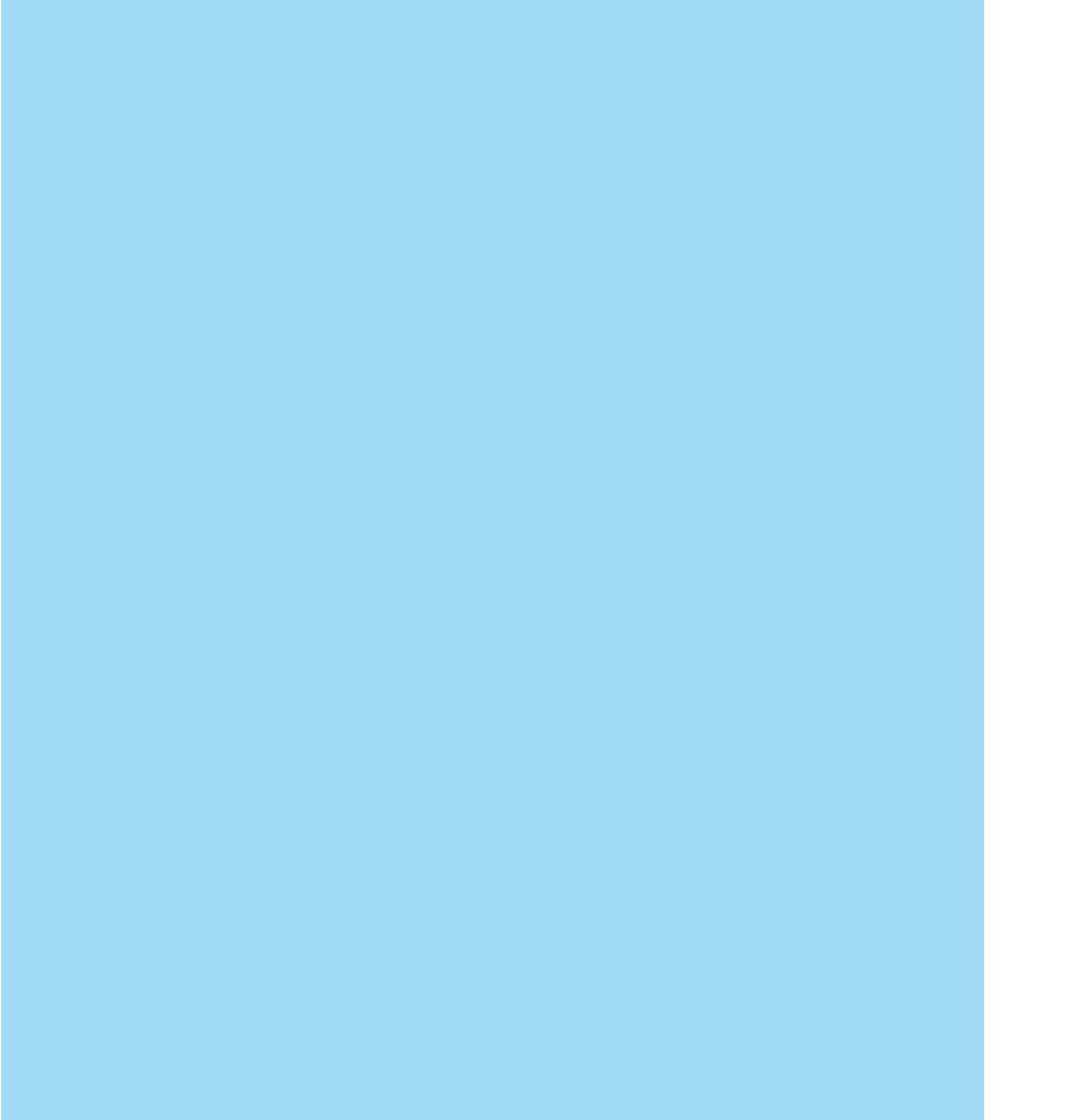
Il est un rendez-vous très attendu par les retraités chevillais : la distribution des colis gourmands organisée par le service Retraités en direction des aînés. On ne vous dévoilera pas les contenus, c'est une surprise, mais comme à l'accoutumée les trésors de gourmandise qu'ils recèlent feront le bonheur des tables de fête de fin d'année et des papilles délicates.

• Renseignements :
service Retraités-Santé-Handicap
Hôtel de ville (01 45 80 18 93)

Vacances de février Séjours collégiens et lycéens

Le service municipal de la Jeunesse organise deux séjours pendant les vacances d'hiver, du 21 au 27 février. Le séjour collégiens (11-15 ans) se déroulera à Morzine, avec au programme ski ou surf. Le séjour lycéens (15-17 ans) partira à Césana Torinese-San Sicario (Italie), avec pour activités ski ou ski de fond. Tarifs au quotient familial.

• Renseignements au service
municipal de la Jeunesse
15, rue Henri Cretté (01 46 87 97 65).





Le théâtre, la Maison du Conte et les Chevillais : une histoire commune

Le théâtre André Malraux, la Maison du Conte : deux entités culturelles profondément ancrées dans le paysage chevillais et étroitement liées l'une à l'autre. Pour la première fois dans leur histoire, ces deux établissements ont une direction séparée. Zoom sur ces deux institutions qui font de Chevilly-Larue une terre de culture particulièrement foisonnante.

Théâtre André Malraux / Maison du Conte

Deux lieux-phares, une même ambition culturelle

Fruits d'une politique culturelle dynamique et exigeante, sous l'impulsion de la Municipalité, le théâtre André Malraux et la Maison du Conte sont chacun à l'aube d'une nouvelle ère de leur histoire.

C'est une petite révolution que sont en train de vivre le théâtre André Malraux et la Maison du Conte. Pourquoi ? Parce que ces deux équipements, qui sont les deux moteurs de la vie culturelle chevillaise, sont en train de vivre conjointement un changement historique de direction à leur tête. Bien sûr cela est dû au départ en retraite de Michel Jolivet, directeur de ces deux lieux depuis leur création respective, artisan de leur rayonnement depuis plus de trente années, et dont on ne saurait manquer une nouvelle fois de saluer le travail (voire le Journal de Chevilly-Larue du mois dernier). Mais pas seulement. Derrière cette succession en cours, c'est un moment historique qui se joue ; celui où, pour la première fois dans leur histoire, le théâtre André Malraux et la Maison du Conte, jusqu'alors unis par les liens de la filiation – la Maison du Conte étant née du théâtre – mais aussi juridiquement, deviennent désormais deux entités distinctes l'une de l'autre. À compter du 1^{er} janvier 2016, le théâtre changera d'ailleurs de statut et deviendra un Epic, c'est-à-dire un établissement public à régie autonome personnalisée. Alors il souffle

comme un vent de nouveauté, de créativité en marche sur la scène culturelle chevillaise. Le théâtre André Malraux et la Maison du Conte sont en pleine ébullition. Leurs nouvelles directions doivent chacune mettre en œuvre leur projet artistique. Envie de s'affirmer comme carrefour culturel, et voir même de s'affranchir de ses murs pour l'un, désir de créer de nouvelles dynamiques de création pour et avec les Chevillais et sur l'ensemble du territoire national pour l'autre, ces deux là portent haut les couleurs de l'ambition

La culture aiguisé l'esprit critique

culturelle. La chose a de quoi surprendre en ces temps de restrictions budgétaires du fait de la baisse des dotations de l'État. Rappelons-nous, il a fait plutôt sale temps cet été pour les festivals ; partout en France de nombreuses manifestations culturelles ont été contraintes de réduire la voilure voire de mettre la clef sous la porte. Décidemment Chevilly-Larue ne fait jamais comme tout le monde. En faisant le choix de maintenir, de développer même, une politique culturelle ambitieuse, la Municipalité défend avec

force l'idée que la culture est un outil d'émancipation des populations. « *Aucune société, aucun individu ne peut se construire sans culture* » affirme Elisabeth Lazon, maire-adjointe déléguée à la Culture. « *Militer pour que vive un théâtre dans une ville populaire, c'est apporter sa pierre à un idéal qui dépasse les frontières de cette ville* », affirme Michel Jolivet, convaincu que « *cela contribue au bien-être, ce sont des ondes positives qui luttent contre la société anxigène et pour une vie de qualité. Supprimer les lieux de vie culturelle, c'est préparer le chaos* ». Alors, si Chevilly-Larue mène une politique culturelle riche, via le théâtre et la Maison du Conte mais aussi via la médiathèque et les conservatoires de musique de danse et d'arts plastiques, ce n'est pas sans arrière-pensée : c'est un acte délibéré de nature à défendre la liberté de penser et à aiguiser l'esprit critique de chacun. Il y a néanmoins une interrogation qui plane sur ce panorama culturel. Que deviendront ces équipements avec la mise en œuvre de la réforme territoriale et de la métropole du Grand Paris ? Seront-ils considérés d'intérêt territorial ou métropolitain ? La question est pour l'heure sans réponse. ● **Géraldine Kornblum**



Repenser la place du spectateur, cela passe par le développement de la pratique amateur, comme ici lors du théâtre coté ados.



Le Grand Dire édition 2014 : un exemple de travail partenarial entre la Maison du Conte et la médiathèque, mais aussi le collège Jean Moulin. La culture, c'est aussi hors les murs.



Les racontées des ateliers petite enfance font le bonheur des tout-petits, accompagnés des assistantes maternelles des crèches ou indépendantes.

Chiffres clefs

10 200

Le nombre de spectateurs accueillis par le théâtre lors de la saison 2014-2015, parmi lesquels 58% de Chevillais. 3617 d'entre eux étaient des entrées scolaires (des enfants de la maternelle au collège). 10 511 spectateurs ont été accueillis au cinéma, parmi lesquels 76 % de Chevillais. 3649 étaient des entrées scolaires (de la crèche au lycée).

1919

Le nombre de classes d'élémentaire à avoir participé au dispositif École et cinéma (saison 2014-2015). 243 lycéens ont participé au dispositif Lycéens au cinéma.

412

Le nombre d'enfants d'école maternelle ou élémentaire à avoir bénéficié d'actions artistiques sur le temps scolaire grâce au théâtre en 2014-2015. Ils étaient 297 jeunes de collège ou lycée.

90

Le nombre d'artistes avec lesquels la Maison du Conte a été en collaboration depuis son ouverture (70 conteurs et 20 artistes d'autres disciplines).

150

Le nombre de particuliers ou professionnels formés par an à la Maison du Conte.

Parole d'élue

« Des lieux de liberté d'expressions artistiques »



Élisabeth Lazon,
maire-adjointe déléguée à la Culture et au patrimoine

Aucune société, aucun individu ne peut se construire sans culture. C'est une porte sur la connaissance, une ouverture aux autres, qui permet aux individus d'être libres, de se construire dans la tolérance, le respect, la paix. Voilà pourquoi, en dépit du contexte budgétaire de plus en plus contraint, la Municipalité fait le choix de maintenir

son niveau de subventions à l'égard du théâtre et de la Maison du Conte et même s'applique à mettre tout en œuvre pour leur donner les moyens de développer leur rayonnement culturel. Cela se traduit par un changement de statut du théâtre, par le choix d'une direction propre à la Maison du Conte et par le lancement de gros travaux d'aménagement au sein de cette dernière avec le concours financier certes de la commune mais aussi des partenaires que sont le Conseil départemental, le Conseil régional, le ministère de la Culture. Faire

que chacun puisse avoir accès au monde des idées, c'est construire la société de demain. Et c'est notre engagement. Évidemment cela pose la question de la liberté d'expression artistique. En tant que collectivité, nous avons un rôle à jouer en ce sens ! Lieu de création, lieu de diffusion, ces deux structures sont libres de leurs choix artistiques et offrent de ce fait une grande diversité de formations et de programmations, dans la proximité avec les Chevillais. Et c'est ce qui fait leur force.

Théâtre André Malraux

Christel Penin : « Je voudrais que le théâtre s'intègre au quotidien des habitants »



© Mathieu Génon

Après avoir été secrétaire générale du théâtre André Malraux pendant sept ans, Christel Penin vient d'en prendre la tête, succédant à Michel Jolivet au poste de direction. Explications sur les grandes lignes de force de son projet artistique.

Le projet artistique que vous avez imaginé pour le théâtre André Malraux s'inscrit-il dans la continuité de l'existant ?

Il n'est pas question de rompre avec l'histoire qui s'est écrite pendant plus de vingt-cinq ans. Celle-ci est singulière, axée autour du conte et plus largement des arts de la parole et du texte, une spécificité dont le bien-fondé est validé par des années d'expérience et de réussite. C'est assurément une dimension à pérenniser, qui repose sur un réseau de relations tissé avec un ensemble d'acteurs dont en premier lieu la Maison du Conte. Mais tout en s'enracinant dans la mémoire du lieu, ce projet explorera des propositions innovantes. Par exemple, le théâtre pourrait prendre le contrepoint du conte en proposant des variations de contes traditionnels sous des formes inattendues éclairées à la lueur du monde d'aujourd'hui.

Quel est l'axe prioritaire de ce projet ?

En premier lieu je souhaite dynamiser encore plus l'action artistique en direction de l'enfance et de la jeunesse. Accompagné par la Municipalité, le théâtre développe déjà un vrai travail dans cette direction, avec une programmation jeune public, la mise en place de parcours de spectateurs menés dans les écoles maternelles et élémentaires, collèges et au lycée, ou encore les stages de théâtre enfants et ados. Nous pourrions aller plus loin, avec des propositions artistiques intergénérationnelles, des ateliers de lecture à haute voix, la pérennité des ateliers parents-enfants, etc. Parce que le théâtre est un médiateur entre le public et l'artiste, parce que sur scène tous les sujets peuvent être abordés, il contribue à l'éducation, développe l'imagination en donnant cette conscience de l'universalité qui nous entoure. Et à travers l'enfant, c'est toute la famille qui est touchée quand, dans le cadre des parcours regards avec les classes, il revient accompagné de ses parents. L'enfant devient alors prescripteur des sorties familiales.

Quelles actions mettre en place pour que le théâtre devienne un carrefour d'échanges ?

Je souhaite qu'une place plus importante soit donnée aux artistes au sein du théâtre et dans la saison. Nous pourrions accompagner leur création via des résidences. Ainsi le théâtre renouera avec sa vocation première d'outil de travail tandis que la présence longue des artistes permettra le développement d'actions culturelles sur le territoire. Ces derniers seront aussi associés à la pensée du projet artistique par des cartes blanches, comme nous le faisons depuis la saison dernière, ou pour des événements particuliers pour lesquels nous pourrions leur passer commande. Il faut aussi repenser la place du spectateur en développant la médiation culturelle, en stimulant la pratique amateur des jeunes et des adultes. Quant au lieu théâtre, il pourra s'inscrire dans diverses formes de transversalités. Avec le cinéma d'abord, puisque ces deux activités cohabitent, pour que les publics se croisent, par exemple via des soirées inédites. Transversalité aussi avec d'autres théâtres, en fédérant certains événements, ce que nous avons déjà commencé à faire ce mois-ci avec ceux de Rungis et de Fresnes pour la première édition de Circuit court – festival de scènes voisines.

Comment conquérir le public qui ne vient jamais ?

Il n'est pas évident de pousser la porte d'un théâtre. Certains associent encore le lieu à une élite. D'autres, parce que nous vivons dans un monde d'images, appréhendent de se confronter au vivant sur la scène. Je souhaite développer des propositions participatives et alternatives dans le théâtre mais aussi dans d'autres espaces collectifs, dans les rues, sur les parvis et les murs, pour surprendre un nouveau public, pour aller le chercher là où il est, pour que le théâtre s'intègre au quotidien des habitants. Pour qu'il fonde un nouvel art de vivre ensemble. ●

Maison du Conte

Isabelle Aucagne et Valérie Briffod : deux co-directrices pour un projet

Elles sont toutes les deux liées à l'histoire de la Maison du Conte, l'une en tant que secrétaire générale puis administratrice de ce lieu depuis 2005, et l'autre comme administratrice de compagnies puis conteuse. Rencontre avec Isabelle Aucagne et Valérie Briffod.



C'est la première fois dans l'histoire de la Maison du Conte que sa direction est autonome et ne dépend plus du théâtre. Ce moment coïncide en plus avec le lancement d'une grande phase de travaux du bâtiment. C'est une nouvelle ère qui commence ?

Oui, clairement c'est une étape. Un passage. Tout comme il y en a eu d'autres dans son histoire. Mais aujourd'hui, une direction autonome et un lieu qui, en parallèle, va évoluer architecturalement, cela se traduit concrètement par des partenaires (le Département, la Région, l'État) qui regardaient la Maison du Conte plus ou moins de loin et qui désormais sont partie prenante financièrement de son évolution. C'est une vraie chance !

On peut imaginer qu'il y a une attente très forte de répondre à de nouveaux enjeux. Quelles sont les ambitions du projet de la Maison du Conte ?

Elles sont doubles. D'abord il y a une ambition citoyenne, émancipatrice, donc politique. Nous nous sommes demandées quelle est la place du conteur et du récit dans le monde actuel. Or cette place irrigue toute la société ; c'est un professeur qui raconte dans sa classe, c'est une parole thérapeutique, etc. Le conteur est un fournisseur de récits alternatifs, symboliques, imaginaires. C'est un activateur de la parole publique, par le biais de collectages, d'ateliers, etc. En quelque sorte le conteur fait un pas de côté par rapport au réel. Mais pour que sa parole soit vivante, pertinente, reliée aux problématiques actuelles, il faut qu'elle soit accompagnée d'une

ambition artistique. Si on veut que le travail de l'artiste soit à la hauteur de ces ambitions, alors il lui faut un lieu, du temps, un espace pour chercher, échanger, se nourrir, et des moyens financiers. Voilà pourquoi nos missions sont en premier lieu le soutien à la création et la formation. À quoi s'en ajoute une autre : le rayonnement de la Maison du Conte à l'échelle régionale, nationale et internationale.

Ce sont là des chemins sur lesquels la Maison du Conte est déjà engagée ?

Oui mais nous pourrions aller plus avant dans cette direction grâce aux nouveaux locaux qui s'offriront à nous après travaux. La salle de répétition et de création qui sera aménagée va nous le permettre. Et surtout nous allons travailler dans l'idée d'une permanence artistique : les artistes seront au cœur de la Maison et de la ville, au sein d'un nouveau conseil pédagogique et en résidence de création. Nous porterons une attention particulière aux très jeunes créateurs, nous ouvrirons le processus de création à d'autres disciplines telle l'écriture dans l'espace public, nous inventerons des temps de partage originaux avec le public, nous nourrirons des questionnements entre des conteurs et des penseurs, etc. Et nous revisiterons la saison conte en inventant une biennale pour le public de Chevilly-Larue. ●

Initiation au conte en ateliers.



D'hier à aujourd'hui ... et à demain

La Maison du Conte, toute une histoire !

Il y a 33 ans naissait à Chevilly-Larue le premier festival des conteurs. Début 2016 démarreront les travaux de réaménagement de la Maison du Conte, également en pleine mise en œuvre de son nouveau projet artistique. Que d'histoires !

L'histoire du conte à Chevilly-Larue commence au théâtre, ou plus exactement au Centre culturel de Chevilly-Larue (devenu théâtre André Malraux en 2009). En 1982, sous l'impulsion de Michel Jolivet, alors directeur du lieu depuis 1979, est créé le Festival des conteurs, événement marquant du renouveau du conte. L'aventure dure dix ans. « Dès 1990 j'avais envie de pérenniser la relation avec les conteurs », explique Michel Jolivet. Le 8 janvier 1993 est créée l'Association de la Maison du Conte. Le 6 octobre 1999, avec le soutien de la Municipalité de l'époque (conduite par Guy Pettenati), celle-ci s'installe à la villa Lipsi. Pour la première fois de son histoire, elle dispose d'une équipe administrative distincte du théâtre. En 2001 Michel Jolivet invite Abbi Patrix, artiste conteur, à le rejoindre pour développer ensemble un projet original de transmission, le Labo. « On a bâti cette Maison au fil du temps, elle a impulsé un mouvement, aimanté une soixantaine de jeunes artistes ». À ceux qui parfois laissent entendre que la Maison du Conte n'est pas assez ouverte sur le public, Michel Jolivet rappelle : « Il n'y a pas eu une année sans un projet important mené par la Maison du Conte. Rappelons-nous du Grand Dire au collège Jean Moulin. Il y a même des ateliers de formation

avec les personnels de la Petite enfance. Depuis 7-8 ans on a réussi à créer une vraie complicité avec les différents équipements culturels de la ville ». Et voilà qu'aujourd'hui la Maison du Conte est à nouveau à un tournant majeur de son histoire : avec le soutien financier de la commune, du Conseil départemental, du Conseil régional et de la Direction régionale des affaires culturelles (l'État), va s'ouvrir début 2016 un vaste chantier de réaménagement du site dans sa partie donnant sur la rue Albert Thuret, ces bâtiments étant particulièrement vétustes. Cela se traduira notamment par l'agencement d'un espace administratif et l'aménagement d'une salle de répétition et de création. « Ces travaux vont donner à la Maison du Conte le second souffle dont elle a besoin en lui permettant de développer son projet artistique. Ils vont lui conférer une dimension nationale voire internationale ». Justement, le rayonnement de la Maison du Conte au-delà de son point d'ancrage chevillais est au cœur de son projet artistique. Ne lui manquera alors plus qu'une chose : devenir le premier équipement labellisé pôle national du conte ! Et, consécration suprême, « ce qui serait fort c'est qu'un jour quelqu'un dise d'un conteur "Ah il est bon, il vient de Chevilly-Larue !" » ●

Théâtre André Malraux / Maison du Conte

L'envie de réinventer un temps des histoires

Ce n'est pas parce que le théâtre André Malraux et la Maison du Conte sont désormais deux structures distinctes l'une de l'autre que leur histoire commune s'arrête, bien au contraire ! Chacune marque son intention de s'appuyer l'une sur l'autre dans le développement de son projet artistique. Elles ont même

dans l'idée de recréer un temps fort autour du conte et du récit, sous forme biennale, à destination de tous les publics chevillais. Celui-ci aurait lieu au théâtre, à la Maison du Conte mais aussi peut-être en d'autres lieux. La première édition de cet événement pourrait être associée à l'ouverture de la Maison du Conte réaménagée, en 2018.

Parole
de spectateur

« La culture à portée de main, quelle chance on a ! »

Léon C-R, 51 ans, Chevillais

Cela fait plusieurs saisons que je suis abonné au théâtre André Malraux, ce qui ne m'empêche pas d'aller aussi voir des spectacles ailleurs. Mais ce que j'apprécie ici, c'est la grande diversité de la programmation ; on peut passer du cirque à un concert, d'une performance dansée à une pièce de théâtre. Et lorsqu'un thème classique est abordé,

comme *L'Avare* ou *Antigone*, celui-ci est traité de manière contemporaine. Souvent je me laisse surprendre par des spectacles que je n'aurais pas supposé apprécier au départ. Et comme les tarifs sont nettement moins élevés qu'ailleurs (6,50€ le spectacle avec l'abonnement) et que ce n'est pas loin de chez moi, je me permets d'aller plus loin dans la curiosité. Je fais pareil avec le cinéma.

J'avoue être moins tourné vers la Maison du Conte, qui correspond moins à mon univers. Mais j'y ai quand même fait des découvertes, tel le conteur Marien Tillet que j'ai trouvé vraiment étonnant. Quoi qu'il en soit, c'est une vraie opportunité que d'avoir à portée de main la culture dans toute sa diversité, et pour un coût imbattable. Je ne comprends pas les Chevillais qui n'en profitent pas.



La réunion du 18 novembre avec les représentants des parents d'élèves : Stéphanie Daumin, la Maire, a lancé un appel à la mobilisation publique pour que puissent avancer les travaux de reconstruction du centre de loisirs Pablo Neruda.

Centre de loisirs Pablo Neruda

La commune mobilisée pou

Le 18 novembre dernier, Stéphanie Daumin, la Maire, réunissait les représentants de parents d'élèves élus aux conseils d'école et aux conseils d'administration des collèges. À l'ordre du jour : l'avancement du projet de reconstruction du centre de loisirs Pablo Neruda près d'un an après le sinistre.

Voilà près d'un an, un incendie d'origine criminelle détruisait une partie du centre de loisirs Pablo Neruda

situé rue Petit Le Roy à proximité de la piscine municipale et du parc départemental. Cet acte de destruction gratuit et irresponsable prive depuis le mois de janvier dernier les enfants et les collégiens chevillais du bénéfice d'une structure d'accueil flambant neuve qui répondait au mieux aux nouveaux besoins de cette tranche d'âge. « Les travaux de reconstruction de notre centre de

loisirs n'ayant toujours pas commencé, j'estime nécessaire de vous informer sur les raisons du blocage que nous subissons actuellement et le retard qui en découle quant à la réalisation des travaux de réhabilitation ». C'est par ces mots que Stéphanie Daumin, la Maire, accompagnée de Nora Lamraoui-Boudon, maire-adjointe déléguée à l'Enfance et à l'Enseignement, et de Barbara Lorand-Pierre, conseillère municipale déléguée à la Jeunesse, a accueilli les participants.

La Municipalité refuse de céder à la pression

Au lendemain de l'incendie, une fois la sécurisation du site effectuée, toutes les expertises techniques et les chiffrages des dommages ont été menés rapidement par les services municipaux. Aux termes de son contrat d'assurance, la commune devrait bénéficier d'un remboursement total des travaux. Le rapport d'expertise judiciaire préliminaire a rapidement fait état de l'absence totale de responsabilité de la commune dans ce sinistre. Il s'agit d'un bâtiment flambant neuf, aux normes de sécurité, bénéficiant d'une surveillance renforcée et d'une procédure d'astreinte bien rodée. Dans ces conditions, on pouvait espérer un traitement rapide de la demande d'indemnisation et donc un engagement tout aussi rapide des travaux de réhabilitation.



r ses enfants

Pourtant, la procédure, qui a dû être portée au tribunal administratif au vu du montant important des dommages (plus d'un million d'€), prend plus de temps que prévu. En jeu : la défaillance d'un intervenant de la société de télésurveillance dont l'enquête a mis en lumière la responsabilité au moins partielle de l'ampleur du sinistre. Cette entreprise, qui n'a en effet pas suivi la procédure contractuelle ce soir-là, retardant l'intervention des forces de l'ordre et des pompiers, freine l'avancement des expertises et bloque pour l'instant la reconstruction du bâtiment. Son but est clair : jouer la montre, prendre les enfants de la commune en otage pour inciter la commune à signer un accord financier qui lui serait défavorable. À défaut d'accord amiable, la procédure judiciaire pourrait en effet durer au moins cinq ans. Refusant de céder à toute pression, la Municipalité a souhaité informer les parents d'élèves afin d'engager, si besoin était, au mois de janvier, une mobilisation publique et médiatique. Quelques jours plus tard, le 26 novembre dernier, la mairie recevait un courrier de la part de l'assurance s'engageant sur la prise en charge intégrale des travaux quel que soit le résultat du contentieux avec l'entreprise de télésurveillance. Un premier pas qui augure plutôt bien de la suite des discussions. À suivre, donc ! ●



Des dégâts considérables

C'est dans la nuit du 31 décembre au 1^{er} janvier dernier que l'incendie, d'origine criminelle, détruisait une partie du centre de loisirs Pablo Neruda (qui accueillait aussi le pôle collégiens) situé rue Petit Le Roy, dans le parc départemental. Celui-ci avait pris sur la façade arrière du bâtiment, donc côté parc, au niveau des portes qui donnent sur la salle polyvalente, et avait causé d'importants dégâts. Parmi ceux-ci, les sols du rez-de-chaussée, la salle d'arts plastiques, le toit, etc, ont été très fortement touchés. Le centre de loisirs, qui venait d'ouvrir ses portes depuis quelques mois, était donc condamné à fermer, le temps de l'enquête judiciaire. Dès la semaine qui a suivi l'incendie, les enfants et les collégiens ont donc repris le chemin de leurs anciens locaux, dans le centre de loisirs rue Dericbourg pour les plus jeunes et au service municipal de la Jeunesse rue Henri Cretté pour les collégiens.

Nouveaux commerces
Primeur-épicerie
Le Verger de Morgan



Un primeur-épicerie avec vente de fruits et légumes frais vient d'ouvrir ses portes en plein Cœur de ville. Il s'appelle Le Verger de Morgan et propose notamment une gamme complète de fruits et légumes frais. L'établissement est situé juste en face de la boucherie, à côté du boulanger. Trois promotions par jour, moins 10% tous les jeudis sur les fruits et légumes et livraison à domicile à partir de 30€ tous les jours sauf le mercredi et le samedi. ●

- **Primeur-épicerie Le Verger de Morgan**
16, rue Édith Piaf.
Ouvert tous les jours de 8h à 20h.

Salon de coiffure
Fashion Tifs



Les riverains du quartier Larue peuvent désormais compter sur un nouveau salon de coiffure, installé dans le centre commercial de la Croix du Sud. Le salon propose -10% le jeudi sur tous les forfaits. ●

- **Salon de coiffure Fashion Tifs**
1, allée Costes et Bellontes
(Tél. : 09 82 24 94 01).
Ouvert du mardi au jeudi de 9h à 12h30
et de 14h à 19h, le vendredi et le samedi
de 9h à 18h en continu.



Boulangerie
Le Prestige

Une nouvelle boulangerie vient de s'installer dans le quartier Larue. Ses spécialités ? Toute la boulangerie et viennoiserie traditionnelle bien sûr, mais aussi différentes variétés de pains et de pâtisseries orientales (sur commande ou à emporter). ●

- **Boulangerie Le Prestige**
81, rue de Fresnes.
Ouvert du lundi au samedi de 7h à 20h30,
le dimanche de 7h30 à 20h.
Tél. : 09 81 45 72 79

Résidence Anatole France

Élagage et autres travaux

Le bailleur Valophis Habitat vient de procéder à une série de travaux sur les bâtiments et les extérieurs de la résidence Anatole France. Comme il s'y était engagé auprès des résidents, il a en effet procédé tout d'abord au nettoyage des auvents et pics à pigeons sur l'ensemble des bâtiments et à l'enlèvement de gravats qui se trouvaient aux abords de la résidence. Il a également fait refaire les peintures des halls et cages d'escalier des bâtiments 5 et 8 rue Edison et 9, 13, 15 et 20 rue Arthur Rimbaud. Enfin, il a fait élaguer une partie des arbres de la résidence, en priorisant ceux situés à proximité des voies d'accès et des parkings. Par ailleurs, le service municipal de la voirie a procédé au rebouchage des nids de poule de la rue Arthur Rimbaud, alors que celle-ci est une voie privée appartenant à Valophis, la Municipalité ayant décidé de prendre à sa charge



ces travaux. Autant d'améliorations du cadre de vie, menées conjointement par la Municipalité et le bailleur, de nature à améliorer le cadre de vie des riverains en attendant la fin des travaux de construction du futur éco-quartier Anatole France. ●

Secteur Anatole France

Travaux au foyer Adef : une victoire pour les résidents

En janvier 2014, les résidents du foyer de travailleurs Adef s'étaient mobilisés pour protester contre l'importante dégradation de leurs conditions de logement. Avec l'appui de la Municipalité, ils ont obtenu gain de cause. Le bailleur Adef et le propriétaire Valophis Habitat ont ainsi déployé un programme

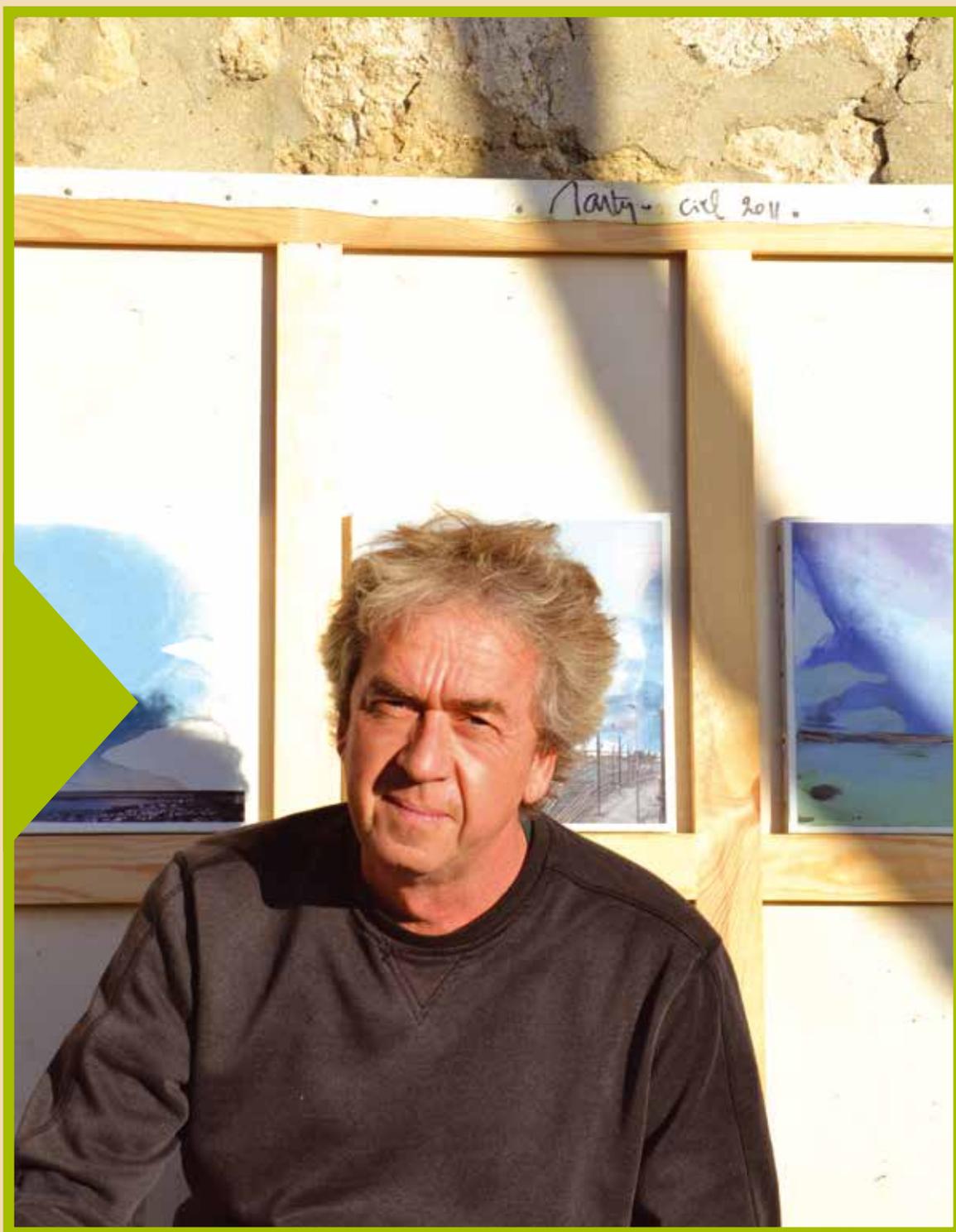
de travaux qui permettront aux résidents d'attendre dignement la démolition/reconstruction de leur foyer, programmée en deux lots et livrable à l'horizon 2018. Travaux d'étanchéité, peintures murales, changement de certains mobiliers, etc, ont été menés au cours des derniers mois. La mobilisation a payé ! ●

Diagnostic acoustique

L'A6 côté Chevilly-Larue enfin incluse dans un programme d'insonorisation

Après des années de demandes auprès des autorités concernées, la commune a fini par être entendue. La partie chevillaise de l'A6 fera bel et bien partie d'un programme d'insonorisation pour réduire les nuisances sonores des riverains. Deux bâtiments, tous deux de la Croix du Sud, toutefois, avaient dans un premier temps été exclus du diagnostic acoustique. Après des démarches effectuées par la Maire, Stéphanie Daumin, la Dirif (Direction régionale et interdépartementale des routes d'Île-de-France) a admis qu'il s'agissait d'un oubli et intégré l'ensemble du linéaire de la résidence dans son programme d'insonorisation. ●





Olivier Marty

Du figuratif à l'abs

Professeur à l'École nationale supérieure du paysage de Versailles, Olivier Marty est également peintre, dessinateur, photographe, lithographe et réalisateur de film. Quel que soit le moyen d'expression qu'il utilise, il place le paysage au cœur de sa recherche artistique. Passerelles entre le réel et l'abstrait, ses œuvres sont exposées en France, en Autriche, en Corée, aux États-Unis . . . et à Chevilly-Larue ! Du 3 octobre au 7 novembre dernier, sur le thème des *Lisières*, il présentait ses travaux à la Maison des arts plastiques Rosa Bonheur. Dès le printemps, plusieurs de ses tableaux seront à découvrir à la galerie Jacques Levy dans le 3^e arrondissement de Paris.

Olivier Marty entend la musique. La musique de la terre, du ciel et du vent, celle des couleurs, des visages, des paysages et du temps qui passe. Adolescent, déjà fasciné par la tectonique des plaques, le climat, les questions de territoires, il étudie la géographie à la faculté de Tolbiac puis, deux ans plus tard, rejoint l'École nationale supérieure du paysage de Versailles. « *Là, par le dessin et la peinture, j'apprends à capter, saisir, traduire un paysage, à repérer où sont ses lignes de force puis, à le croquer en attrapant ce qui me touche en lui* ». Après quatre ans d'études, Olivier Marty ne range pas ses pinceaux et, tandis qu'il est paysagiste, l'œil aux aguets, il raconte ses premiers tableaux en traduisant la musique des paysages dans la langue de ses émotions. « *Le paysage n'est pas forcément naturel, il peut aussi être urbain, industriel...* » Quel qu'il soit, Olivier doit en ressentir l'énergie, les vibrations. « *Elles ne sont pas toujours confortables. Parfois il faut les bousculer pour qu'il arrive des imprévus. Je pars sur des intuitions* ». Dès lors, l'observation se fait complice de l'écoute. Sur les lieux dont il entend la partition, en France comme à l'étranger, Olivier prend le temps d'en déchiffrer minutieusement les notes. Avec un étonnement constant, il hume ses territoires, en collecte l'ADN, saisit leurs silences et leurs lumières, apprend les êtres qui les peuplent jusqu'à ce que son corps et son esprit soient immergés dans le décor. Sur carton ou sur de beaux papiers, esquisses et croquis analytiques captent toutes les échelles du paysage, des grandes perspectives aux plus petits détails. Ils sont les premières gammes de son travail avant que le pinceau n'entame son solo. « *Au bord de l'abstraction, j'enlève tout ce qui me*

paraît anecdotique pour ne traduire en peinture que l'essentiel ». Légers, forts ou dilués, traits et textures sont écrits à la peinture à l'huile. « *J'aime ses qualités de transparence. Je la mélange, la brusque avec du White Spirit. Le fait qu'elle ne sèche pas immédiatement me permet de ré-intervenir avant que tout ne se fige* ». Une peinture que l'artiste fait chanter entre deux rives, entre l'abstrait des dessins qui accompagnent ses tableaux et, en face, la réalité racontée à travers l'objectif d'une caméra vidéo. Une exploration artistique qui lui permet de croiser sa démarche avec celles des chorégraphes Emmanuelle Huynh, Olivia Granville, Christine Bastin, etc, des musiciens François Cotineau, Michel Maurer, Arnaud Sallé, des poètes Tita Reut, Olivier Blin, Esther Salmona et des paysagistes de l'agence Taktyk. Des artistes qu'il invite également à l'École nationale supérieure du paysage de Versailles où depuis 2003, il anime en tant que professeur, des ateliers dont la mission, autour d'un thème, est d'éveiller ses élèves à la sensation puis à la création. Investi dans des résidences d'artistes en France comme à l'étranger, en 2011 Olivier présente à Fabienne Leloup, directrice de la Maison des arts plastiques Rosa Bonheur, ses travaux réalisés lors d'une immersion à Élan-court (78). « *Invité par cette dernière à renouveler l'expérience sur Chevilly-Larue, j'ai travaillé avec Micheline Lelièvre, chorégraphe, Sophie Larger, designer, Stéphanie Buttier et Heinz Jahn, sculpteurs paysagistes, autour des Lisières, thème de l'exposition que nous avons inaugurée par une marche en ville pour franchir avec le public la frontière de la rue au jardin* ». Demain, Olivier Marty repart. Avec le compositeur Arnaud Sallé et une équipe de chorégraphes, il rejoint le Limousin faire le portrait sonore et pictural de la rivière Creuse. Il la longera dans les pas de Claude Monet puis, au fil de ses méandres et de leurs mélodies, il en fera une œuvre, une source d'eaux vives. ●

Florence Bédouet

www.olivier-marty.fr

trait. . .

Vendredi 27 novembre, la France rendait un hommage national aux victimes des attentats de Paris et d'Île-de-France du 13 novembre. Ce jour-là, environ 150 Chevillais se sont rassemblés sur la place Nelson Mandela en début de soirée pour se recueillir.



Homages aux victimes

130 morts, plus de 350 blessés ; le feu meurtrier qui s'est abattu sur Paris et Saint-Denis ce vendredi 13 novembre, au Bataclan et en cinq autres endroits différents, a plongé la France dans un traumatisme émotionnel sans précédent. Dans sa tradition de ville solidaire, fraternelle, humaniste, Chevilly-Larue s'est jointe à cette peine en participant au rendez-vous national de recueillement. Après une allocution de Stéphanie Daumin, la Maire, la foule a entonné *La Marseillaise*. Puis une jeune chevillaise, Djara N'Diaye, a lu un texte écrit par le slameur Grand Corps Malade quelques jours après les

attentats, un texte d'espoir que la foule a applaudi, comme un acte de résistance contre la peur et l'intolérance. Nombreux ont été ensuite les Chevillais à déposer une

bougie ou une rose.

Pourquoi ? Qui est responsable ?

Entourée des élus du Conseil municipal et d'anciens élus, Stéphanie Daumin a rendu hommage aux victimes. « *Nous disons à leurs familles combien leur peine est la nôtre, combien nous nous sentons proches d'eux, solidaires et en même temps désemparés devant leur douleur* ». Un hommage qu'elle a également rendu à toutes les victimes d'attentats dans le monde, « *au Liban, en Tunisie, en Égypte, au Nigéria, au Cameroun, au Mali, etc, partout où la folie meurtrière conduit au massacre d'innocentes victimes* ». À la différence

des attentats du 7 janvier qui ont frappé des symboles, la volonté meurtrière était en ce 13 novembre d'assassiner le plus grand nombre de personnes dans un temps le plus court possible. « *Je suis fière d'appartenir à ce peuple qui ne courbe pas l'échine et qui se rassemble sous notre drapeau et la devise de notre République. Fière et bouleversée d'entendre ces pères et mères qui disent ne ressentir aucune haine, parce qu'ils sentent bien que la haine est le pire de tous les sentiments, qu'elle ne leur rendra pas leurs enfants et qu'elle ne peut qu'engendrer des souffrances plus graves. Fière de ce que nous avons en partage, nous qui avons décidé de faire de Chevilly-Larue une ville qui s'engage pour diffuser une culture de paix* ». Qui est responsable ? Comment notre société peut-elle produire de tels monstres ? Comment ceux-ci ont-ils pu aller et venir sans être inquiétés ? Quelle est la cohérence de la politique étrangère de la France ? Tout cela n'a-t-il pas une forte odeur de pétrole ?



Ces questions, Stéphanie Daumin les a posées. « *Nous sommes dans une complexité qui exige que la parole soit donnée aux citoyens et non qu'elle leur soit confisquée ; une complexité que la peur et le repli sur soi peuvent conduire à commettre une autre folie, celle de renforcer chez nous ceux qui n'aspirent qu'à y installer une autre forme de régime totalitaire. C'est pourquoi les réponses à la forme de terrorisme qui nous frappe aujourd'hui ne peuvent pas être uniquement sécuritaires* ».

Un autre monde possible

Stéphanie Daumin a chaleureusement remercié le président de l'association des musulmans de Chevilly-Larue qui, au lendemain même des attentats, a adressé un courrier à la commune condamnant sans réserve ces actes de barbarie et rendant hommage aux victimes et à leurs familles (voire encadré). « *La République garantit à chacun la liberté de penser et de pratiquer le culte de son choix, ou de n'en pratiquer aucun. Vous ne devez en rien vous sentir obligés de*

vous excuser parce que vous êtes musulmans » a-t-elle insisté avec véhémence. « *Non à toute forme de stigmatisation, non à la diabolisation de l'islam !* » Et non « *à ceux qui en dressent une caricature non dépourvue d'arrière-pensées* ». Parce que « *nous voulons que l'intelligence et la sensibilité de tous soient les moteurs de l'espoir d'une vie meilleure, car c'est ainsi que seront battus les fantômes de la désespérance, du fanatisme et du totalitarisme sous toutes ses formes* ».

Enfin, Stéphanie Daumin a approuvé avec force les mesures de renforcement des effectifs de la justice et la décision de revenir sur les suppressions massives de postes dans la police et la gendarmerie. Elle a rendu hommage aux personnels de police et médicaux et exhorté que l'option militaire cède au plus tôt la place à la solution politique sous l'égide de l'ONU « *afin que la paix triomphe dans le Grand Moyen Orient, car là se joue une part importante de notre sécurité intérieure* ». ●

Géraldine Kornblum

Mesures de sécurité

Conformément à l'état d'urgence décrété par le Président de la République et s'inscrivant dans les trois jours de deuil national, la commune a immédiatement mis les drapeaux en berne et pris toutes les mesures de précaution nécessaires. Tous les équipements publics ont été fermés et le marché a été annulé. Les sorties non habituelles organisées par les crèches et autres structures municipales ont été annulées ainsi que certaines manifestations publiques municipales comme la journée de l'enfance et de la jeunesse et le débat d'orientations budgétaires (reporté au 15 décembre). La sécurité dans et autour des lieux recevant du public, renforcée dans le cadre du plan Vigipirate Ecarlate, a été maintenue. En relation avec la police nationale, les agents municipaux se sont mobilisés pour renforcer la sécurisation de la commune.

Messages de solidarité des villes jumelées

Les villes avec lesquelles Chevilly-Larue est jumelée ont adressé à la commune des messages de solidarité et de condoléances. Mohamed Fatah Gaye, ancien député de la province du Trarza et membre du comité de jumelage de la Communauté villageoise de Dieuk (Mauritanie), et Baba Guèye, président de l'Association pour le développement économique social et culturel de Dieuk, ont chacun condamné « *ces pratiques révolues et moyenâgeuses* » d'une « *incroyable et sauvage barbarie à laquelle des fanatiques se sont aveuglément livrés* » qu'ils ont unanimement qualifiées de « *crime contre l'humanité* ». Le Conseil municipal de Martorell (Espagne) a également adopté une déclaration dans laquelle il se dit « *solidaire avec la société française et tous les pays qui souffrent à cause du terrorisme* ».

La communauté musulmane bouleversée

« *Nous sommes tous profondément touchés par la nouvelle de la tragédie survenue, la nuit du 13 décembre 2015, en plein cœur de Paris* ». Se faisant le porte-parole de tous les membres de l'Association des musulmans de Chevilly-Larue dont il est le président, Jamal Maarof a dès le lendemain de l'attentat « *condamné sans réserve de tels actes barbares qui suscitent l'horreur et la stupéfaction* ». Il a fait part de la « *profonde émotion* » et de « *toute la tristesse face à la perte des personnes et aux blessures subies par d'autres* ». Il a immédiatement fait part de l'intention de l'AMC à s'inscrire dans toute manifestation « *allant dans le sens de nos convictions pour combattre toute sorte d'extrémisme* ».



Très haut débit

Les habitants se constituent en association

Un Comité citoyen pour l'accès de tous au très haut débit vient d'être créé. Objectif : œuvrer à l'implantation du très haut débit sur l'ensemble du territoire chevillais.

L'idée était née en fin de soirée lors de la dernière réunion publique d'information sur le très haut débit, lundi 12 octobre : et si les Chevillais se constituaient en association pour porter collectivement l'exigence de déploiement rapide du très haut débit sur l'intégralité du territoire de la commune ? C'est désormais chose faite ! Sous la conduite de Stéphanie Daumin, la Maire, de Frédéric Sans, conseiller municipal missionné sur l'implantation du haut débit, et d'André Deluchat et Dominique Lo Faro, maires-adjoints, près d'une quarantaine de citoyens se sont réunis le 16 novembre dans cet esprit ; au terme de discussions préliminaires sur le nom de cette association, il a été décidé qu'elle s'appellerait « Comité citoyen pour l'accès de tous au très haut débit ». Celui-ci a pour objet de « *mettre en œuvre toute action citoyenne visant, à l'appui des actions de la Municipalité, à accélérer l'accès au très haut débit pour tous les Chevillais sur l'ensemble du territoire communal* » et pourra pour cela participer aux temps de travail avec les opérateurs et prendre toutes les

initiatives qu'elle jugera utile pour informer et mobiliser les Chevillais sur le sujet. Opérateurs qui, rappelons-le, devraient prochainement se manifester ; SFR-Numericable avait indiqué qu'il ferait part en décembre de son intention ou non d'étendre son réseau câblé existant (FttB) et de le faire ou non sur ses fonds propres, tandis qu'Orange devrait présenter ce même mois les résultats de son étude d'implantation de la fibre optique (FttH) sur le territoire chevillais. En attendant, l'assemblée a adopté à l'unanimité les statuts de l'association. Ce comité se compose de membres actifs ou d'adhérents et d'un représentant de la Municipalité. Il est ouvert à tous les Chevillais, sur simple adhésion par écrit. L'adhésion est gratuite. D'ores et déjà le comité invite les Chevillais à adhérer : plus le comité comptera de membres et plus il pèsera dans les discussions et décisions sur l'implantation du haut débit. ● **Géraldine Kornblum**

● **Vous voulez adhérer ? En savoir plus sur le comité ? Renseignements auprès du secteur Vie associative au 01 45 60 18 29.**

Sécurité sociale

La mobilisation doit se poursuivre

Plus de 2300 personnes ont à ce jour signé la pétition « *Contre la fermeture du point d'accueil de sécurité sociale de Chevilly-Larue et pour l'amélioration du service offert aux assurés sociaux* ». Une forte mobilisation, qui a conduit pour l'instant le directeur de la CPAM 94 à reporter au 31 décembre 2015 sa décision concernant le devenir de ce point

d'accueil. Pour mémoire, c'est la date du 31 octobre qui avait été initialement annoncée. Les règles de l'état d'urgence empêchent pour l'instant toute manifestation publique pour la remise de la pétition au directeur, la Municipalité proposera au cours du mois de décembre de nouvelles modalités pour porter la voix des pétitionnaires. ●



Conseil municipal

Le débat d'orientations budgétaires de la commune qui devait avoir lieu le mardi 17 novembre et avait été repoussé du fait de la période de deuil national **aura lieu le mardi 15 décembre à 19h au centre de loisirs Pablo Neruda** (15, rue de l'Adjudant-chef Dericbourg).



865 kilos de denrées pour Sol'Épi ont été récoltés en 2014.

Solidarité

Les lycéens vont collecter pour Sol'Épi

La collecte des lycéens de 1^{ère} ES pour l'épicerie solidaire Sol'Épi ? C'est maintenant une vieille tradition ! Entre les murs du lycée Pauline Roland, le moins que l'on puisse dire c'est que l'événement fait recette. La preuve ? Lorsqu'ils ont organisé pour la première fois cette action de solidarité, en 2012, les élèves ont récolté 100 kilos de denrées. Un an plus tard, ils sont passés à 680 kg. Ne s'arrêtant pas en si bon chemin, l'année dernière ils ont explosé le compteur avec 865 kg ! Le record ne sera pas facile à battre ? Qu'à cela ne tienne, pour cette nouvelle édition les élèves sont doublement motivés et visent la tonne. Alors ils se sont retroussés les manches. Ils sont entrés en campagne, avec projection dans toutes les classes du lycée d'un petit film réalisé par leurs soins lors d'une visite à Sol'Épi le 6 novembre et placardage d'affiches dans tout l'établissement. Leur objectif : récolter un maximum de denrées alimentaires et de produits d'hygiène mais aussi des boissons, gâteaux, bonbons et autres produits plaisir puisque les fêtes de fin d'année approchent. Les voilà maintenant au pied du mur : la collecte aura lieu du 7 au 12 décembre et la remise officielle à Sol'Épi est prévue pour la semaine suivante. ● **G.K**

Permanences des élu(e)s

- ▶ **Stéphanie Daumin**, Maire, sur rendez-vous au 01 45 60 18 00. Possibilité de laisser un message pour que la Maire vous rappelle.
- ▶ **Hélène Husson**, 1^{ère} Maire-adjointe déléguée à la Coordination du Projet éducatif local, aux Actions de prévention et à la Lutte contre les discriminations : sur rendez-vous au 01 45 60 18 25 (les vendredis de 10h à 12h).
- ▶ **André Deluchat**, Maire-adjoint délégué aux Finances et aux Transports collectifs : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01 (les lundis de 17h à 19h).
- ▶ **Hermine Rigaud**, Maire-adjointe déléguée à l'Action sociale et solidarités et aux Politiques en faveur des retraités et des personnes handicapées : sur rendez-vous au 01 45 60 18 07 (les mercredis matins de 9h à 12h).
- ▶ **Laurent Taupin**, Maire-adjoint délégué au Développement durable et économique, à l'Emploi, à l'Insertion et à la Coordination de l'Agenda 21 : sur rendez-vous au 01 45 60 19 63 (les mercredis de 9h à 11h).
- ▶ **Nora Lamraoui-Boudon**, Maire-adjointe déléguée à l'Enseignement, à l'Enfance et à la Restauration municipale : sur rendez-vous au 01 45 60 19 78 / 18 74
- ▶ **Patrick Blas**, Maire-adjoint délégué aux Sports, à la Tranquillité et sécurité publique, aux Fêtes et cérémonies et aux Relations avec les anciens combattants : sur rendez-vous au 01 45 60 19 63
- ▶ **Élisabeth Lazon**, Maire-adjointe déléguée à la Culture et au patrimoine : sur rendez-vous au 01 45 60 19 78 / 19 87.
- ▶ **Christian Nourry**, Maire-adjoint délégué au Logement : sur rendez-vous au 01 45 60 18 53.
- ▶ **Dominique Lo Faro**, Maire-adjoint délégué à la Vie associative : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01.
- ▶ **Jean-Paul Homasson**, Conseiller municipal délégué à la Coopération décentralisée jumelages et à la Prévention santé : sur rendez-vous au 01 45 60 19 63 (prévention-santé) ou au 01 45 60 19 02 (jumelages).
- ▶ **Génaro Suazo**, Conseiller municipal délégué à la Gestion des bâtiments publics : sur rendez-vous au 01 45 60 18 25.
- ▶ **Vincent Phalippou**, Conseiller municipal délégué à la Gestion de l'espace public (voirie, assainissement, espaces verts) : sur rendez-vous au 01 45 60 18 25.
- ▶ **Renaud Roux**, Conseiller municipal délégué à la Collecte et au traitement des déchets et à la Gestion publique de l'eau : sur rendez-vous au 01 45 60 18 25.
- ▶ **Barbara Lorand-Pierre**, Conseillère municipale déléguée à la Jeunesse : sur rendez-vous au 01 45 60 19 78 / 19 87
- ▶ **Charlotte Régina**, Conseillère municipale déléguée à la Petite enfance : sur rendez-vous au 01 45 60 19 78 / 19 87 (les lundis matins de 9h30 à 12h)
- ▶ **Régine Boivin**, Conseillère municipale déléguée à l'Économie sociale et solidaire et aux Commerces : sur rendez-vous au 01 45 60 19 63.
- ▶ **Murielle Desmet**, Conseillère municipale déléguée à l'Espace dynamique d'insertion de la Ferme du Saut du Loup et aux Actions intergénérationnelles : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01.
- ▶ **Jean-Jacques Bridey**, Député, sur rendez-vous au 01 49 84 57 57 (du mardi au jeudi de 10h à 12h). jjbridey@assemblee-nationale.fr
- ▶ **Richard Dell'Agnola et Patricia Korchef-Lambert**, Conseillers départementaux Les 1^{ers} samedis du mois de 10h à 12h à l'ancienne mairie et sur rendez-vous au 01 48 92 42 01.



Marché de Noël

Pour que les fêtes soient belles !

Après une fin d'année bien grise, en décembre il fera bon se réchauffer le corps et le cœur.

Et justement, alors que la ville s'illumine aux couleurs des fêtes, c'est un « Noël au coin du feu » qui attend les Chevillais, puisque tel est le thème du Marché de Noël de cette année. Commencé le vendredi 4 décembre, ce rendez-vous festif se tiendra jusqu'au 6 décembre ; il fera bon passer un moment convivial, que ce soit en famille, entre amis ou en amoureux, à déambuler entre les différents stands qui animeront la place Nelson Mandela, transformée en véritable village féérique qui fera le bonheur des plus grands comme des plus petits. Champagne, macarons, foie gras, miel, ... les gourmands trouveront de quoi garnir leurs tables de fêtes grâce aux divers commerces de bouche présents. On pourra même se restaurer sur place, en préférant au choix paëlla, produits traiteurs antillais, indiens, libanais, ou encore barbe à papa. Et pour ceux qui seraient à court d'idées question cadeaux, qu'à cela ne tienne ! De nombreux artisans proposeront bijoux, jouets, bougies, écharpes, vêtements, etc. Quant aux enfants, le rendez-

vous aura de quoi les ravir ! Un espace sera entièrement réservé aux petits avec atelier maquillage, activités manuelles, sculptures sur ballon et séance photo avec le Père Noël (en partenariat avec l'association Asa 94). Un petit coup de fatigue dans l'après-midi du samedi ? Direction la médiathèque pour des lectures de contes de Noël. A 18h, le conteur Bernard Chèze interprètera même son spectacle *Contes à musique*. Envie d'avoir la tête qui tourne ? Un manège proposera des tours à 1€ (reversé à l'épicerie solidaire Sol'Épi). Envie de se dégourdir les pattes dans une ambiance tamisée ? La traditionnelle retraite aux flambeaux en musique égayera joyeusement les rues de la ville de sa sarabande. Et pendant les trois jours, chorales de Noël, groupes de jazz ou latinos et échassiers hauts en couleurs apporteront la petite touche de magie. ●

• **Marché de Noël du vendredi 4 au dimanche 6 décembre, place Nelson Mandela. Inauguration le 4 décembre à 18h30.**

• **Retraite aux flambeaux le samedi 5 décembre à 17h30 (rendez-vous à l'espace enfants).**

Décorations et friandises

Au vue des guirlandes lumineuses accrochées dans les rues de la ville, une chose est sûre : Noël se prépare à tous les coins de rue. D'ailleurs, le comité de quartier La Guinet organise une décoration du sapin de Noël de la place De Lattre de Tassigny **le samedi 19 décembre à 15h30**. Les enfants sont invités à amener une décoration de leur choix. Le rendez-vous sera suivi d'une distribution de friandises et de chocolat chaud.

Un réveillon toujours solidaire !

Cette année encore la commune met tout en œuvre pour que chacun passe de belles fêtes malgré la solitude ou le manque de moyens. Trois cents Chevillais qui rencontrent des difficultés sont d'ores et déjà invités à la 5^e édition du réveillon de la solidarité qui se déroulera **le soir du 24 décembre**. Au programme : repas convivial autour de mets de choix, animations festives, cadeaux pour les enfants, etc.

Ambiance musicale garantie !

Pendant les trois jours du marché de Noël, l'ambiance musicale sera assurée par des chorales de Noël et de groupes de jazz et de musiques latines. Si c'est le groupe Moz Drums qui rythmera l'inauguration, il faudra notamment compter durant le week-end sur la présence de l'école de musique chevillaise Paris Music Academy. Ainsi une initiation musicale gratuite, prodiguée par les professeurs de l'école, sera proposée **le samedi et le dimanche de 14h à 18h** tandis que ces deux après-midis seront ponctuées de démonstrations musicales des élèves, dont des concerts de chant sur le thème des chansons de Noël **de 11h à 11h30 et de 16h à 16h30**.



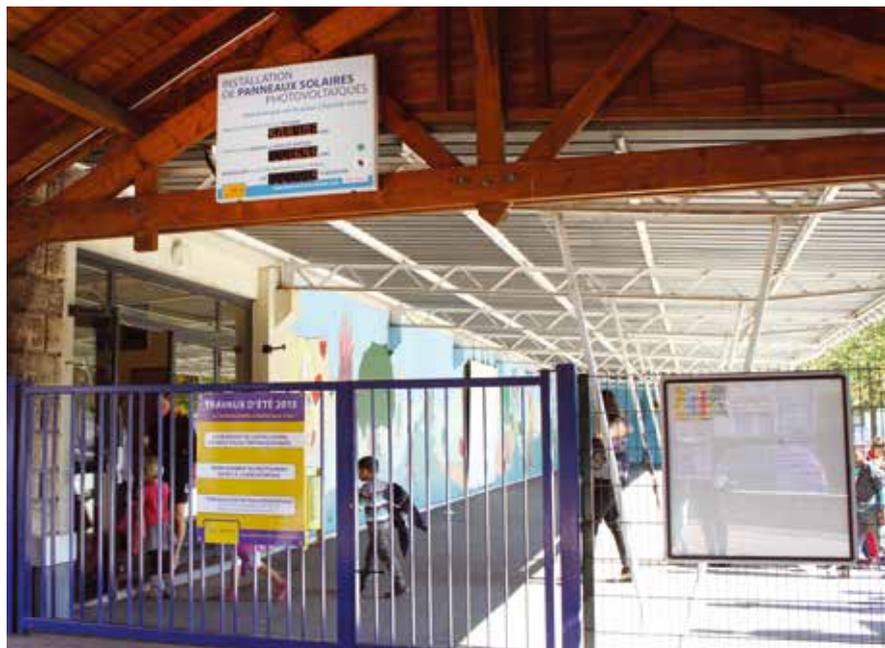
Développement durable

L'école Pierre et Marie Curie labellisée E3D



L'école élémentaire Pierre et Marie Curie a reçu le label Établissement en démarche de développement durable (E3D). Cette distinction vient saluer son engagement quotidien en faveur du développement durable.

À l'école élémentaire Pierre et Marie Curie, le développement durable est une véritable philosophie au quotidien ! Et ce n'est pas une nouveauté. « L'école est engagée sur les questions de recyclage depuis plusieurs années » témoigne Jacques Boissy, directeur de l'établissement. Et quand on dit l'école, il faut entendre les actions menées par l'équipe pédagogique comme les aménagements réalisés par la Municipalité. Les enfants ont l'habitude depuis longtemps de récolter des bouchons pour le compte d'une association qui vient en aide aux personnes handicapées en finançant par exemple l'achat d'un chien guide d'aveugle ou encore d'un fauteuil roulant. Les familles ont aussi pris le pli et alimentent régulièrement en vêtements la borne Tisseco afin que ceux-ci soient ensuite recyclés. L'école travaille également avec une société qui récupère les cartouches d'encre vides et reverse un don à l'association Enfance et Partage. Par ailleurs les enfants se sont familiarisés avec les techniques de recyclage des déchets lors de l'installation temporaire d'un lombricomposteur. Ils sont également sensibilisés aux énergies renouvelables. D'abord parce qu'ils ont l'occasion de visiter la centrale de géothermie toute proche. Ensuite parce qu'un compteur à l'entrée de l'établissement les informe de la quantité d'énergie récupérée grâce aux panneaux photovoltaïques installés depuis deux ans sur le toit de l'école. Outre que toutes ces actions répondent aux attentes de l'Agenda 21 de la commune, elles ont valu à l'établissement de recevoir, le 1^{er} novembre dernier, le label E3D accordé par l'académie de Créteil. ●



Chèques solidarité

Inscriptions jusqu'au 31 décembre

À l'occasion des fêtes de fin d'année le Conseil départemental du Val-de-Marne offre un chèque solidarité aux personnes en situation financière difficile. Cette aide est attribuée sous conditions : résider et avoir déclaré ses impôts 2014 dans le Val-de-Marne, être non imposable sur le revenu (avant déduction fiscale). Le montant du chèque solidarité varie en fonction de la composition du foyer : 30€ pour 1 à 3 personnes, 45€ pour 4 à 5 personnes et 60€ pour 6 personnes et plus. Les demandes de chèque solidarité doivent être faites au plus tard le 31 décembre. ●

● Les formulaires de demande sont disponibles en ligne sur le site du Conseil départemental (www.valdemarne.fr), à l'Espace commun des solidarités (4, place Nelson Mandela – 01 41 80 18 95) et en mairie. Ils sont à renvoyer avec la copie recto-verso des avis d'imposition à l'adresse suivante : Conseil départemental du Val-de-Marne – Chèque solidarité – 94054 Créteil Cedex.

94 CONSEIL DÉPARTEMENTAL

25 en actions

expressions des élu(e)s

Nora Boudon, Élisabeth Lazon, Christian Nourry, Christian Hervy, Génaro Suazo, Vincent Phalippou, Renaud Roux, Barbara Lorand-Pierre, Charlotte Regina, Kawtar Ouzit, Hélène Husson

► *élus du groupe Communistes et partenaires*

Unis et solidaires face à l'horreur

Vendredi 13 novembre, Paris a été frappé par des attentats aussi abjects que meurtriers. À travers cette tuerie, c'est toute la France qui est meurtrie par le sombre projet des terroristes qui s'y lit : déstabiliser notre société et faire reculer la démocratie par la brutalité, en frappant la jeunesse et des lieux-symboles ouverts à tous.

Face à la gravité des attaques, le premier devoir des pouvoirs publics est d'assurer la sécurité des citoyens. C'est le sens de la décision du Président de la République, confirmée par la représentation nationale, de déclarer l'état d'urgence. Sous réserve du respect des libertés fondamentales,

nous soutenons cette mesure d'exception qui a permis d'empêcher d'autres actes de terreur. Son passage dans la loi en précise les contours et permet le contrôle parlementaire. Le deuxième temps de l'action sera de joindre à l'engagement militaire en cours une véritable solution politique en Syrie et en Irak, sous l'égide de l'ONU, servant l'objectif d'une paix durable. Tous les efforts diplomatiques doivent être tendus vers cette seule issue possible à la crise actuelle et à la défaite de Daech.

Pour l'heure, il importe d'opposer au terrorisme la mobilisation citoyenne et de combattre la stigmatisation

des musulmans qui, dans leur grande masse comme à Chevilly-Larue, ont exprimé avec force condamnation des attentats et solidarité avec les familles des victimes. En tant que ville messagère de paix, nous voulons montrer que cultiver le vivre ensemble est l'une des réponses de long terme à la cruauté de tels actes. Promouvoir cette culture de paix, soutenir les associations et tous les vecteurs de lien social, agir pour le dialogue interreligieux et le rayonnement des valeurs républicaines, c'est créer un environnement d'union autour de références communes. C'est faire société.

André Deluchat, Murielle Desmet, Dominique Lo Faro, Frédéric Sans, Nathalie Tchenquela-Grymonprez ►

élus du groupe Parti de Gauche

Nos valeurs sont plus fortes que leurs armes ...

Des criminels ont frappé au cœur l'Humanité en perpétrant leurs actes terroristes en maints endroits de loisirs ce 13 novembre à Paris. Notre solidarité va aux 130 victimes, aux blessés et à leurs familles cosmopolites dont le deuil national a dépassé les frontières. Ces actes barbares commis par des individus au nom de Daech ou « État islamiste » n'ont pas pris racine hier. Il est donc de notre devoir d'être lucide et de tenter d'actionner les curseurs qui ont pu générer de tels parcours. Car le seul état d'urgence ne réglera pas les problèmes s'ils ne sont pas traités en conscience et en responsabilité. Cela nous concerne tous à des degrés

divers et d'abord les gouvernements des États-nations de par leurs politiques extérieures et intérieures qui ont contribué indirectement à attiser les fanatismes sans apporter de solutions durables. Les dispositifs sécuritaires mis en place, dont tous les observateurs s'accordent à dire qu'à l'instar du « Patriot Act » aux États-Unis qui a restreint les libertés sans améliorer la sécurité, risquent ainsi d'avoir le même effet. Les différentes causes sociales, économiques, discriminatoires ... qui durent depuis des décennies, alimentent le mal vivre. Mais aucune cause ne justifie l'apologie du crime, le fanatisme sous couvert

d'un concept religieux supposé. Soyons lucides et posons les bonnes questions sans mettre d'huile sur le feu et sans stigmatiser qui que ce soit. Est-il possible de prévenir de telles situations, pour éviter de tels embrigadements ? Oui, car tout démarre quand sont actionnés l'esprit critique et le discernement là où les uns et les autres exercent des responsabilités publiques, confessionnelles ou simplement leurs vies familiales. Que partout existent des donneurs d'alerte. C'est ainsi que se construira vraiment le processus du vivre ensemble portant haut les mots « liberté, égalité, fraternité et laïcité ».

Hermine Rigaud ► *maire-adjointe, élue du groupe Socialistes unitaires*

Au-delà de la douleur



Nous n'aurions jamais imaginé, même dans nos pires cauchemars, avoir à parler de nouveau des attentats à Paris, 10 mois seulement après *Charlie*. En janvier dernier, on avait souhaité ne plus jamais vivre une telle horreur. On l'espérait, on y croyait de tous nos cœurs, même si quelque part, inconsciemment, on sentait qu'on n'était plus à l'abri d'une nouvelle attaque. Vendredi 13 novembre, l'inimaginable s'est produit avec une telle violence, une telle brutalité, une telle barbarie, qu'il nous est toujours difficile au moment où nous écrivons ces lignes, de trouver des mots justes pour

qualifier ce que nous ressentons. Quoi qu'il en soit, nous renouvelons notre soutien aux familles, amis et proches des victimes, et leur disons : « *Nous sommes ensemble !* ». Au-delà de la douleur, nous espérons comme nous l'écrivions déjà en janvier que l'élan de solidarité qui s'était déjà créé autour de *Charlie* se transformera en actes positifs. En effet, il est difficile de comprendre que des Français nés en France et qui ont grandi en France, puissent être à l'origine de telles barbaries. Il nous appartient après l'émotion de nous poser des questions pour comprendre l'incompréhensible, à savoir, qu'est-ce qui peut pousser nos jeunes à une telle haine, à une telle radicalisation ?

La France nous l'aimons tous, nous devons la préserver en tant que pays des libertés, des droits de l'homme, de l'égalité, de la fraternité, de la solidarité ... C'est pourquoi il est plus que jamais urgent de nous occuper plus encore, de notre jeunesse en l'aidant à mieux s'insérer et à trouver sa place au sein de notre société, sans stigmatisation, dans la tolérance et dans le « vivre ensemble ». C'est un défi que nous devons gagner, car la France est toujours parvenue à relever ses défis. Et puisque malgré tout, nous sommes en fin d'année, la vie continue et il faut vivre malgré nos douleurs ; alors bonnes fêtes de fin d'année à tous.

« Les textes publiés dans cette rubrique le sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs, dont l'expression est libre et n'engage ni la rédaction, ni la direction de la publication. Ils s'interdisent les propos injurieux ou diffamatoires à l'égard des personnes ou des institutions et s'obligent au respect des lois et règlements en vigueur, notamment ceux ayant trait aux publications de presse. »

Patrick Blas ► *maire-adjoint, élu du groupe des Non-inscrits et citoyens*

La République française pleure



La France pleure ses morts des attentats du 13 novembre. Ce qui nous était annoncé depuis plusieurs mois s'est malheureusement produit ! Les gouvernements successifs ont mis à mal notre sécurité : sous la présidence Chirac, le service militaire obligatoire prend fin en 2001 : pourtant, de nombreux jeunes avaient trouvé, grâce à cette institution, le sens de la rigueur, du devoir et souvent un métier ; la police de proximité voit sa fin en 2003 avec Nicolas Sarkozy, alors ministre de l'Intérieur : pourtant, les policiers effectuaient un formidable travail

de terrain et collectaient des informations précieuses qui font défaut à ce jour. Depuis 2012, avec François Hollande, la poursuite des réductions budgétaires à l'encontre des forces de l'ordre ainsi que de notre armée n'ont rien arrangé. Devons-nous pour autant baisser les bras et penser que l'orage passera ? Certainement pas. Ce serait mal connaître l'esprit français que nous envient bon nombre de pays. Les Français, dans leur immense majorité sont en train de nous prouver que le mot « solidarité » n'est pas un vain mot. Un nombre imposant de personnes n'a cessé de se rendre sur les lieux des attentats, déposant une fleur, une bougie, une

lettre, pour toutes ces innocentes victimes. Ce n'est pas mentir que de dire, aujourd'hui, nous sommes tous en deuil. D'autres ont transmis des témoignages remplis d'émotion et d'affection aux proches des victimes, fait des dons en direction des orphelins dont les parents font partis des martyrs, mais plus surprenant également en faveur des forces de l'ordre.

Qu'il me soit permis de rendre hommage à toutes ces femmes et tous ces hommes qui sont intervenus dans la soirée et la nuit du 13 novembre, parfois au péril de leur vie. Ils n'ont eu de cesse que de sauver des êtres et d'assurer la sécurité, notre sécurité à tous.

Patrick Vicériat, Liliane Ponotchevny ► *élus du groupe Les Républicains – UDI – Divers droite*

Chevillaises, Chevillais,



Face à l'effroi qui nous saisit, face à l'horreur des attaques terroristes survenues, l'heure est à la **solidarité** de tous les Français à l'endroit des victimes, et de leurs proches.

Nous pensons à celles qui ont succombé, et à leurs familles, aux blessés, aux rescapés choqués psychologiquement.

Nous pensons aux forces de sécurité et aux secours, dont le courage et la détermination ont une nouvelle fois été admirables. Qu'elles sachent, ces forces de sécurité et de secours, qu'elles ont le soutien de tous.

Notre politique extérieure a intégré le fait que nous sommes en guerre. Notre politique de sécurité intérieure également : nous avons besoin d'inflexions majeures pour que la sécurité des Français soit assurée pleinement.

Nous soutiendrons toutes les décisions gouvernementales qui iront dans le sens d'un renforcement drastique des mesures de sécurité visant à protéger la vie de nos compatriotes.

Nous regrettons pourtant qu'au moment où nous rédigeons cette tribune, soit une semaine après ces événements meurtriers, la majorité municipale continue, à notre grand regret, à travailler en « vase clos », et n'ait pas jugé utile

d'organiser une « réunion de crise » du Conseil municipal pour débattre de la situation actuelle.

L'opposition de droite est prête à soutenir toute initiative de la majorité municipale visant à favoriser le « vivre ensemble » des communautés laïques et religieuses, à organiser un hommage public aux victimes avec toute la population chevillaise, et toutes les mesures de sécurité présentes et futures pour la population dans notre ville.

Enfin, nous invitons aussi les Chevillaises et les Chevillais à multiplier les initiatives citoyennes, à résister, et à montrer que nous n'avons pas peur, en mettant par exemple un drapeau français à leur fenêtre.

Yacine Ladjici ► *conseiller municipal, président du groupe Parti socialiste et citoyens*

Liberté, égalité, fraternité !



Le 13 novembre 2015 restera à jamais comme la deuxième attaque majeure contre nos valeurs républicaines cette année. Nous adressons toutes nos condoléances aux familles et proches des victimes de ces terribles attentats de Paris. Nous témoignons également tout notre soutien aux forces de l'ordre qui veillent sur nous et sur nos familles.

DAESH n'est pas un pays, ce n'est pas un État, il ne dispose pas de moyens de guerre similaires aux nôtres, il utilise simplement nos jeunes, ceux qui ont perdu leur repères et

qui ne se reconnaissent plus dans nos valeurs républicaines. Traitons donc le problème à la source en favorisant, chacun à son échelle, le dialogue, le respect des autres, en acceptant la diversité culturelle et culturelle tant qu'elle s'inscrit dans la République et dans ses valeurs.

C'est un combat de longue haleine, qui va à l'encontre des théories simplistes des partis politiques extrémistes qui prônent la division de notre société et le repli sur soi. Aller sur ces terrains revient à aider ceux qui veulent nous abattre à atteindre leurs objectifs en déstabilisant durablement notre pays. Prenons du recul et soyons

critiques vis-à-vis des propositions réactionnaires.

Le Conseil municipal de Chevilly-Larue doit quant à lui prendre toute sa part en contribuant localement à protéger et à rassurer les Chevillais. Notre groupe fera prochainement une série de propositions en ce sens.

D'ici-là, nous proposons que le rendez-vous électoral des régionales des 6 et 13 décembre soit l'occasion d'exprimer notre attachement à notre démocratie. **Déplaçons-nous massivement dans les bureaux de vote et répondons à la terreur en scandant liberté, égalité, fraternité !**

Festival de scènes voisines

Maintenant que je sais

Les théâtres de Chevilly-Larue, Fresnes et Rungis se sont associés pour créer Circuit court, festival de scènes voisines. À cette occasion, *Maintenant que je sais* d'Olivier Letellier se jouera samedi 5 décembre au lycée Pauline Roland.



Décidemment Olivier Letellier a fait de Chevilly-Larue sa terre d'adoption. Formé à la Maison du Conte, aujourd'hui lui-même intervenant au Labo, passé de conteur à la mise en scène, on se souvient de ses spectacles précédents, *Oh Boy !* (Molière 2010 du spectacle Jeune public), *La scaphandrière* ou *La mort du roi Tsongor*, tous accueillis sur la scène du théâtre André Malraux. Les voilà, lui et sa compagnie du Phare, avec *Maintenant que je sais*, une petite forme née d'un processus d'écriture avec la jeunesse. Écrite par Catherine Verlaquet, celle-ci est en train de se créer dans une salle de classe du lycée Pauline Roland, où la compagnie s'est établie en résidence depuis octobre. Les élèves peuvent y suivre l'évolution de la création ; un bel exemple de la nouvelle tonalité artistique qu'entend donner le théâtre André Malraux hors de ses murs. Cette création s'inscrit dans un projet plus large comptant notamment un triptyque dont les deux autres volets, *Je ne veux plus* et *Me taire*, seront conçus au Strapontin de Pont Scorff et au Théâtre national de Chaillot. Sur le mode du monologue féminin, interprété par

Jeanne Favre, celle-ci s'attarde sur l'histoire de Béatrice, journaliste française correspondante au Brésil, farouche opposante au régime militaire en place, et évoque tout à la fois l'engagement, l'identité et la liberté de choix. Le théâtre André Malraux accueillera la saison prochaine l'ensemble du projet. *Maintenant que je sais* viendra clore la toute première édition de Circuit Court, festival de scènes voisines nouvellement créé par les théâtres de Chevilly-Larue, Fresnes et Rungis, trois théâtres de ville partageant la même sensibilité artistique. L'événement, qui sera biennal, a invité les spectateurs à découvrir d'un lieu à l'autre sept pièces contemporaines, parmi lesquelles *Le Retour des rois d'Iran*, *le jour où j'ai fêté mes 40 ans à Téhéran* de Olivier Villanove et *Looking for Alceste* de Nicolas Bonneau, également jouées à Chevilly-Larue. ●

Géraldine Kornblum

► Spectacle *Maintenant que je sais*, samedi 5 décembre à 11h au lycée Pauline Roland. Tarif : 6,50€. Réservation au théâtre André Malraux au 01 41 80 69 69.

Marionnettes

Les Anges au plafond ont la R.A.G.E

Le théâtre André Malraux donne carte blanche à la compagnie Les Anges au plafond et à son merveilleux travail sur la marionnette et le papier le temps de deux spectacles. Premier de ces rendez-vous, *R.A.G.E*, le vendredi 8 janvier.

Donner une carte blanche à des artistes est un acte artistique important dont l'écho a des résonnances particulières. D'abord, c'est offrir auxdits artistes la possibilité inouïe de jouer deux spectacles dont une création. Pour la compagnie Les Anges au plafond, à qui est attribuée cette carte blanche à venir, cette création sera *R.A.G.E*, (mise en scène de Camille Trouvé, scénographie de Brice Berthoud), second volet sur la censure après *Les mains de Camille*, son précédent spectacle. De *R.A.G.E* on ne sait pas grand-chose, si ce n'est qu'il s'agit des initiales du personnage principal et que celui-ci passera par le mensonge pour raconter sa vérité. Si ce n'est encore que la mise en scène mélange la marionnette et la magie, le plateau et la scène, les acteurs et les spectateurs. Suspens. Mais une carte blanche, c'est aussi l'occasion de mener un travail spécifique avec le public, dans les structures municipales ; en préalable, puisque Les Anges au plafond ont fait de la marionnette et du papier leur marque de fabrique, des artistes de la compagnie vont travailler avec des élèves de la Maison des arts plastiques. Les fruits de cette collaboration



feront l'objet d'une exposition au théâtre. Et c'est à la Maison des arts plastiques que se jouera le deuxième spectacle de cette carte blanche, *Du rêve que fut ma vie* (de Camille Trouvé), en février. ● G.K

► Vernissage de l'exposition des élèves de la Maison des arts plastiques mercredi 6 janvier à 18h au théâtre André Malraux.

► Spectacle *R.A.G.E* vendredi 8 janvier à 20h30 au théâtre André Malraux, suivi d'une rencontre en bord de scène. Tarif : de 9€ à 17€ (plein tarif). Réservation : 01 41 80 69 69

Médiathèque

Échanges de coups de cœur

Pendant tout le mois de décembre, laissez-vous surprendre par les coups de cœur du public et des bibliothécaires... et proposez les vôtres.

Puisque voici la période des fêtes, voici donc également celle des échanges de cadeaux. À la médiathèque, durant tout le mois de décembre, les usagers du lieu s'offriront leurs coups de cœur. Comment ? C'est très simple. En même temps que les ouvrages habituels, les Chevillais de tous âges (les petits comme les ados et les adultes) pourront

emprunter un sac surprise recelant au maximum quatre ouvrages (livre, DVD ou CD) choisis par les bibliothécaires et les lecteurs. Parfois, mais pas à tous les coups, un indice sur le paquet vous donnera une vague idée du contenu. Vous pourrez aussi composer vous-même votre sac surprise avec les documents de la médiathèque pour d'autres usagers. Faites ainsi découvrir vos livres, films, m u s i q u e s préférés ! ● G.K

► La durée d'emprunt des ouvrages proposés dans les sacs surprise est la même que celle des autres documents.



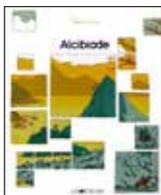
Bientôt Noël ... faites-vous plaisir !

Prendre un livre ou regarder un film, se nourrir d'imaginaire, ... À l'occasion des fêtes de Noël qui approchent, la médiathèque vous propose une sélection d'ouvrages.

Livres

Alcibiade

Rémi Farnos – Éd. La joie de Lire, 2015



Le petit Alcibiade quitte son village et part en voyage à la recherche du Grand Prophète. Il veut connaître son destin ... Sur son chemin, qui durera bien longtemps, il rencontrera des créatures étonnantes qui l'aideront ou l'empêcheront de mener à bien sa quête. Une BD surprenante où les dialogues, drôles, répondent à la mise en page et où le sens de lecture change au gré des chemins empruntés par Alcibiade. Magnifique !

Des signes et moi ...

Cendrine Genin et Séverine Thévenet – Éd. Âne bâté, 2015



Un imagier pour apprendre quelques mots de la langue des signes française. Et au-delà de l'apprentissage, un très joli album. Des photographies en noir et blanc d'enfants en train de signer répondent à de belles photographies en couleur qui illustrent le mot. On imagine, on sourit, on s'amuse, on essaye !

Tiens !

Ramona Badescu – Éd. Les grandes personnes, 2015



Deux petites mains tendues, comme une invitation ... Tiens ! est un imagier photo pour les tout-petits, sur des mots mais aussi sur des expressions et des mouvements. Le photographe a un regard tendre et touchant lorsqu'il prend en photo (en couleur) les enfants dans le vif de leur action.

Généalogie d'une sorcière

Benjamin Lacombe et Sébastien Perez

Éd. Seuil jeunesse, 2008



Alors qu'elle est en vacances chez sa grand-mère, Lisbeth tombe sur un vieux grimoire qui raconte une drôle d'histoire ... Et si c'était vrai ? L'histoire de Lisbeth et de ses aïeules, en deux beaux albums réunis dans un coffret.

Retour à Tombouctou

Titouan Lamazou – Éd. Gallimard, 2015



Quinze ans après son dernier voyage à Tombouctou, Titouan Lamazou retrouve la trace d'une famille Touareg, dont la fille Aïcha, fut l'égérie de l'exposition qu'il avait organisée dans les années 2000. Il la retrouve en 2013 dans un camp de réfugiés au Burkina Faso. Débute alors un long périple à la rencontre d'autres familles exilées au Burkina Faso, au Niger, en Mauritanie. Des portraits bouleversants et sensibles, des photos, huiles acryliques qui en disent plus long que tous les discours. Des rencontres sans artifice ... Un très bel album, fruit de plusieurs années d'immersion au cœur du Sahel et du Sahara qui témoigne de ces populations confrontées à une dramatique situation de guerre dans leur vie quotidienne et où géographes, anthropologues, linguistes, chercheurs apportent leurs expertises sur le sort de ces populations aujourd'hui.

CD

Birds on a wire

Rosemary Standley et Dom La Nena



Picorant de-ci de-là dans un répertoire aussi vaste que le monde, Rosemary Standley, (chanteuse du groupe Moriarty) et Dom La Nena (violoncelliste et chanteuse) (ré)interprètent à leur manière des chansons ou airs d'opéra. De Leonard Cohen –dont le fameux *Birds on the Wire* a inspiré le nom du projet– à Claudio Monteverdi en passant par Fairuz, John Lennon, Caetano Veloso/Gilberto Gil ou encore Tom Waits. Elles inventent ainsi leur propre langage, sorte d'espéranto musical dont l'inventivité n'a d'égale que la légèreté. Un objet exquis.

DVD

Le parfum de la carotte

Arnaud Demuyne et Rémi Durin



Ce DVD jeunesse, qui rassemble quatre petits films autour du thème de la carotte, ravira les petits à partir de 3 ans. De la carotte à tous les menus, en soupe, en confiture et en chansons ... avec une recette en prime !

Chevilly-Larue au lendemain de la Libération

La période difficile qui suit la Libération est marquée par la grande activité de la délégation spéciale issue de la Résistance administrant la ville jusqu'en mai 1945.

Le 30 août 1944, les 9 membres du Comité local de Libération et 5 anciens conseillers municipaux élus en 1935 forment ensemble un conseil municipal provisoire. L'effectif du conseil passe de 14 à 17 membres dès son installation le 20 septembre, avec l'adjonction de trois représentants d'associations : René Lacour (Mouvement national des prisonniers de guerre et déportés), Louise Gross (Union des femmes françaises) et Suzanne Sautet (L'Assistance française), veuve du résistant François Sautet, fusillé le 11 août 1942. Ce conseil auto-proclamé est validé le 26 septembre par le préfet sous la désignation officielle de délégation spéciale ; les trois mêmes hommes restent à la tête : Paul Hochart, président faisant fonction de Maire, et deux vice-présidents faisant fonction d'adjoints, Jacques Teulet et Louis Bourliaud. La délégation se réunit 6 fois d'octobre 1944 à mars 1945 avec des ordres du jour chargés pour régler les affaires courantes et répondre aux besoins en cette période difficile. À l'approche des élections municipales du 29 avril 1945, elle témoigne de son activité dans un compte rendu de mandat du 25 mars. La majorité de son contenu est lié directement à la guerre : récapitulation des actions de ravitaillement de la population en aliments et en combustibles ; ouverture d'un chaufferie dans la salle des fêtes durant la période de grand froid ; organisation d'une souscription ouverte en faveur des membres des équipages des deux chars qui ont pénétré les premiers à Chevilly-Larue le 25 août (le tiers de la somme recueillie étant remis à la famille du soldat tué ensuite au cours des combats à Paris) ; épuration menée par une commission d'enquête temporaire (sans grands résultats, faute de preuves écrites) ; cotisation à l'Union amicale des maires patriotes (dont M. Hochart est vice-président) ; hommage aux morts pour la France en donnant un éclat exceptionnel à la cérémonie du 11 novembre et en changeant le nom de plusieurs rues ; organisation de cours de préparation militaire en février pour les jeunes gens ; aide à l'œuvre du colis du soldat pour les militaires chevillais ; parrainage de la 6^e batterie du 32^e régiment d'artillerie, qui comprend quelques



Raymond Bruin, Marcel Jolivet et André Lavigne, trois résistants engagés dans l'armée après la Libération pour continuer le combat jusqu'à la victoire.

Chevillais. Après la Libération, pour continuer la guerre jusqu'à la victoire, des Chevillais se sont engagés dans l'armée, tels trois jeunes résistants dans le 1^{er} régiment de chasseurs parachutistes, André Lavigne, Marcel Jolivet et Raymond Bruin ; ces deux derniers sont tués au combat en Alsace, respectivement le 14 décembre 1944 et le 27 janvier 1945, morts pour la France. La délégation spéciale se préoccupe des absents et de leurs familles ; elle verse une subvention au Centre d'entraide des prisonniers de guerre ; elle fournit du charbon aux familles de déportés. La progression des forces alliées en Allemagne donne l'espoir du retour prochain des travailleurs forcés, des prisonniers de guerre et des rescapés des camps de concentration. Un centre d'accueil pour les rapatriés est organisé au séminaire. Pour beaucoup de familles, c'est enfin la joie du retour de l'absent, souvent bien affaibli, au bout de quelques années de séparation ; pour d'autres, c'est la tristesse de la nouvelle, souvent tardive, de sa disparition, tels les Hiltbrand qui apprendront ainsi que leur gendre René Estrade, prisonnier de guerre en Prusse orientale, y a été tué lors des combats le 19 mars 1945. Un recensement des déportés et internés revenus des camps donne notamment les noms de Georges Bletzacker, Camille Bougant, Germaine Folkert, Frédéric Dupradeau, Léon Elmélik, Jacques Guilbert et Pierre Sagnac.

Dans la continuité de l'union réalisée dans le Comité local de Libération, les mouvements locaux de Résistance constituent une liste commune pour les élections municipales du 29 avril 1945. À l'issue du scrutin (lors duquel les Chevillaises ont voté pour la première fois), cette liste devance largement la liste des « Républicains indépendants » et remporte tous les sièges (21). Le conseil municipal est installé le 2 mai ; deux femmes élues y figurent pour la première fois : Marcelle Vol et Hortense Guny. Ce triomphe électoral local de la Résistance anticipe de quelques jours la capitulation de l'Allemagne le 8 mai. La joie de la victoire est mitigée par le deuil de ceux qui sont morts pour la France. La ville de Chevilly-Larue veillera à leur rendre hommage et à cultiver la mémoire de leur sacrifice.

Marc Ellenberger, archiviste municipal



Arts martiaux

Le taekwondo s'installe de plain-pied

Art martial sud-coréen célèbre pour ses mouvements spectaculaires, le taekwondo a démarré très fort à Chevilly-Larue où enfants comme adultes se régaler à apprendre, entre autres, l'art du coup de pied sauté.

65 ■ C'est le nombre de nouveaux taekwondistes que compte la ville !

« On ne s'attendait pas à avoir autant d'inscriptions mais c'est tant mieux », avoue l'un des quatre entraîneurs de la section, Jesse Van Thuyn. Avec plusieurs titres de champion de France, ce passionné, ceinture noire 6^e dan, est à la base du projet. « J'habite à Chevilly-Larue et je souhaitais vraiment promouvoir ma discipline, la faire connaître. J'en ai parlé à Serrah Gueye, une ancienne élève, qui a immédiatement accepté de prendre la présidence de la section ». Cette dernière sévit d'ailleurs toujours sur les tatamis et se présentera en compétition cette saison sous les couleurs chevillaises. « Sinon, on n'a que des débutants qui se répartissent en trois catégories :

les babys (3-5 ans), les jeunes (6-15 ans) et les adultes (17 ans et plus) ».

Tournoi de Noël et stage à Pâques

L'objectif est donc l'apprentissage des bases et la progression de chacun. « En plus des entraînements hebdomadaires, on souhaite organiser un stage de deux semaines pendant les vacances de Pâques. Cela donnera un énorme coup de boost aux participants qui bénéficieront ainsi de plus de 20 heures de pratique. On ne présentera personne en compétition cette année, c'est trop tôt, et le Val-de-Marne est de très haut niveau ». En attendant les joutes officielles, les jeunes pratiquants se retrouveront peu avant Noël pour un premier tournoi en interne. ● Antoine Ginekis

Noël

Chocolaté pour les basketteurs

Après les bonbons d'Halloween, les basketteurs auront droit aux chocolats de Noël. « Cette année, le tournoi de Noël a un partenaire de choix : une grande marque de pâte à tartiner », note Lionel Goussard, président de la section. « Cela fera encore plus de chocolats que d'habitude ! » Voilà de quoi clôturer l'année en beauté. « L'idée est de rassembler un maximum d'adhérents pour que tout le monde se rencontre, apprenne à se connaître.

Cela permet de créer un véritable esprit de club, c'est important ». Au programme, divers tournois mixtes organisés par catégorie d'âge et, sur un autre terrain, des concours d'adresse, de maniement de balles et de tirs. « On organise aussi une tombola avec une tablette tactile comme gros lot. Il y aura aussi des enceintes et plein d'autres petits cadeaux ». Cette belle journée de Noël se déroulera samedi 19 décembre au parc des sports, à partir de 14h. ● A.G

Tennis

Iannis Fernandes : à l'attaque de l'Europe

Jeune talent, Iannis Fernandes (10 ans) a obtenu une dérogation de la part de la Fédération pour participer aux Tennis Europe. Le Chevillais affrontera ainsi tout au long de la saison les meilleurs jeunes du continent.

« **U**n mental de feu. Un attaquant, un guerrier. Il ne lâche jamais rien ». Son entraîneur, George Bell, vante d'abord les qualités mentales du jeune espoir. « Il est très mature et s'investit à fond dans tout ce qu'il fait, c'est aussi pour cela qu'il progresse vite et régulièrement ». En effet, avec une trajectoire



rectiligne jusqu'ici, Iannis a intégré le programme « Avenir national » qui regroupe les sept meilleurs tennismen français de son âge. Une récompense exceptionnelle qui lui permettra de représenter la nation ce mois-ci face à l'Angleterre. En parallèle, le Chevillais sera sur les courts de Boulogne-Billancourt pour un tournoi Tennis Europe où il affrontera quelques-uns des meilleurs espoirs continentaux. « L'objectif est d'atteindre les quarts voire le dernier carré », annonce son entraîneur.

Des parents très investis

L'éducateur veille au grain lui rappelant qu'il « n'a encore rien gagné. Il a un bon niveau mais il ne faut surtout pas croire qu'il est déjà arrivé. C'est mon rôle d'éducateur que de lui faire garder la tête sur les épaules ». À lui et à ses parents bien sûr. « Ils sont très investis et consentent à de gros efforts que ce soit pour son emploi du temps ou ses nombreux déplacements un peu partout en France. Cette année, on ira jouer dans plusieurs pays. C'est un projet d'ampleur que d'amener un joueur à un haut niveau et les parents en sont conscients ». Bien entouré et encadré, Iannis Fernandes a tout ce qu'il faut pour continuer sa progression et porter haut les couleurs du tennis chevillais un peu partout en Europe. ● A.G

Téléthon

Les sportifs toujours présents

Les 4 et 5 décembre, la ville revêtira ses habits de solidarité avec, comme chaque année, de nombreux adhérents de l'Élan très impliqués.

Qui dit rassemblement, cohésion, esprit collectif en appelle forcément aux clubs sportifs. Ces derniers répondent présent chaque année pour organiser les événements du week-end solidaire dédié au Téléthon. Cette année encore la bulle du parc des sports résonnera des pas de danse traditionnelle de la section retraite sportive. De multiples démonstrations seront ainsi présentées et le public sera chaleureusement convié à venir s'y essayer, lors de la soirée du vendredi 4 décembre (à partir de 19h, participation de 5€).

La soirée dansante se poursuivra en musique avec des reprises célèbres jouées par le groupe local Bubble Pop. Ensuite les sportifs reprendront du service puisque les sections athlétisme et cyclotourisme proposeront un repas au foyer du stade. Pour faire partie de la fête, contactez la responsable Yvette Mangeant au 01 46 87 49 36 (20€).

Le lendemain, place au traditionnel tournoi de volleyball ! Petits et grands ont rendez-vous dès 9h au gymnase Pasteur pour une journée dédiée à la montée au filet. Ne prévoyez pas d'amener votre repas puisque tout sera disponible sur place. Les bénévoles des sections athlétisme et cyclotourisme s'occuperont en effet du ravitaillement des sportifs : boissons, sandwiches, gâteaux et crêpes seront proposés tout au long du tournoi. L'intégralité des bénéfices sera reversée au Téléthon. Spectateurs, danseurs, sportifs, gourmands ou simples curieux, venez nombreux pour participer à cet élan de solidarité. ● A.G



33

sports

Pharmacies de garde de jour

Dimanche 6 décembre

Pharmacie de la Mairie
7, avenue Aristide Briand
L'Hay-les-Roses
01 46 64 47 09

Marronniers
2 bis, avenue du 25 Août 1944
Thiais
01 48 84 21 28

Dimanche 13 décembre

Principale
155, rue de Bicêtre
L'Hay-les-Roses
01 46 86 55 94

Pharmacie du Soleil
3, avenue René Panhard
Thiais
01 48 84 70 23

Dimanche 20 décembre

Tomasino
2, rue Dispan
L'Hay-les-Roses
01 46 63 17 11

Romain Gary
1, rue Marcel Cerdan
Thiais
01 46 86 82 91

Vendredi 25 décembre

Truong
61, rue de la Cosarde
L'Hay-les-Roses
01 46 64 56 62

Pharmacie du Centre
Ccial Belle Epine
Porte 3
Thiais
01 56 70 01 48

Dimanche 27 décembre

Akwa
15, rue du Docteur Calmette
L'Hay-les-Roses
01 46 60 95 47

Pharmacie du Centre
Ccial Belle Epine
Porte 3
Thiais
01 56 70 01 48

Vendredi 1^{er} janvier

Pharmacie du Rugby
55 rue Paul Hochart
L'Hay-les-Roses
01 46 86 48 02

Dimanche 3 janvier

Bittante
43, av. Pdt Franklin Roosevelt
Chevilly-Larue
01 46 86 61 01

Les pharmacies de garde sont consultables sur le site de la ville :
<http://www.ville-chevilly-larue.fr/>
> Rubrique Infos les plus demandées
> Pharmacies de garde

Élections régionales

Aux urnes citoyens !

Les 6 et 13 décembre se dérouleront les élections régionales. Pour rappel, les compétences des régions sont notamment le développement économique, l'éducation (les lycées), la formation professionnelle, l'environnement, le tourisme, le sport, la culture, le développement des ports et aéroports, le patrimoine, etc. Les conseillers régionaux sont élus pour 6 ans. Le nombre total de conseillers à renouveler en Île-de-France est de 209 (en Val-de-Marne chaque liste comprendra 25 candidats). Pour voter il faut être Français (ce scrutin n'est pas ouvert aux ressortissants de l'Union européenne), âgé de 18 ans accomplis, jouir de ses droits civiques et être inscrit sur les listes électorales. Les votes peuvent se faire par procuration. Pour voter, se présenter au bureau de vote indiqué sur la carte électorale muni d'une pièce d'identité (obligatoire) et de la carte électorale. Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 20h.

État civil

Du 1^{er} au 31 octobre 2015

Naissances

- Aminata Camara
- Arsène Cochet
- Rose Crevier Marquant
- Valentin Desbois
- Assane Diop
- Maxime Dornet
- Alia Elice
- Mylann Gastellier
- Célia Porino
- Ilyes Thlijane

Mariages

- Nicole Florian et Olivier Rabot
- Christine Delcroix et Serge Beaumont
- Abdelkrim Belateche
- Gabriel Meister
- Jacques Zié Mé
- Jeannine Chareyre
- Denise Doury
- Jeannine Golbéry
- Ahmed-Bey Taboussi
- Françoise Chauveau
- Jacques Couillault
- Jeannine Malbec

Décès

- Demetrio Hernandez Collado
- Marie Nordin
- Amrane Armand Amsellem

Hommage à M. Armand Amsellem



C'est une nouvelle grande figure de la vie et de l'histoire locale que Chevilly-Larue vient de perdre ; Armand Amsellem, fondateur et président d'honneur de la communauté israélite de Chevilly-Larue et L'Hay-les-Roses, est décédé le 3 octobre dernier. « Homme de dialogue et d'écoute, homme d'ouverture, il était très attaché aux échanges entre les communautés religieuses » a particulièrement souligné Stéphanie Daumin, la Maire, lors de l'hommage qui lui était rendu mardi 10 novembre. Originaire de Oujda, au Maroc, c'est lui qui a bâti la communauté israélite, en lui offrant une synagogue à l'image de celle de son enfance. C'est aux côtés de Mustapha Hammou, décédé en août dernier, et du Père Bonjour qu'ensemble ils ont impulsé les rencontres inter-religieuses en 1988 avec Guy Pettenati, alors maire. Comme en a témoigné ce dernier, ils ont été les acteurs essentiels « dans la construction d'un climat de dialogue et d'action commune pour la tolérance et la paix ». Insistant lui aussi sur « le rôle positif joué par Armand au sein du dialogue entre les religions et avec les autorités locales », Christian Hervy, maire honoraire, a évoqué « sa remarquable disposition au compromis, cette preuve d'intelligence supérieure qui permet de cheminer en confiance avec l'autre sans cesser d'être soi-même, dès lors que chacun se montre disposé au partage ». Et ce sens du partage, Armand Amsellem l'avait particulièrement développé. « C'était un homme de fraternité et de paix » a rappelé Richard Dell'Agnola, maire de Thiais et conseiller départemental. Au fil des nombreux témoignages qui se sont succédé, tous, amis, membres de la famille, représentants des différentes communautés religieuses de la commune, ont évoqué un « bâtisseur communautaire », « un homme de sagesse », « d'une grande disponibilité », qui savait créer « un climat de fraternité ». L'assistance a alors dévoilé une plaque commémorative au nom d'Armand Amsellem, nom que porte désormais la synagogue. La rédaction adresse ses condoléances à ses proches et plus particulièrement à son épouse Gilberte et à ses trois enfants.

UNE URGENGE MÉDICALE ?

le service d'accueil médical initial

vous accueille

du lundi au vendredi de 20h à minuit, le samedi de 16h à minuit, le dimanche et jours fériés de 8h à minuit.

15

COMPOSEZ LE

un service de santé publique de proximité
96, avenue du Général de Gaulle
(1, rue de Verdun)
94550 Chevilly-Larue - Tél. : 15

Médecins de garde

Contactez le 15 qui vous orientera vers le service d'accueil médical initial (SAMI) de Chevilly-Larue (1, rue de Verdun).

Semaine : de 20h à minuit

Samedi : de 16h à minuit

Dimanche et jours fériés : de 8h à minuit

Hôtel de ville

88, avenue du Général de Gaulle
01 45 60 18 00

▶ **lundi, mercredi et jeudi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h30**

▶ **mardi de 13h30 à 18h30**

▶ **vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h**

▶ **samedi de 8h45 à 12h pour les services municipaux de l'État-civil/ Elections, de l'Action sociale et de l'Enfance.**

▶ **les services municipaux de l'État-civil/ Elections, de l'Action sociale et de l'Enfance.**

▶ **La Mairie et les relais Mairie seront fermés les samedis 26 décembre et 2 janvier.**

COLLECTE 2015 DES ENCOMBRANTS

Secteur 1 : 6 janvier

Secteur 2 : 16 décembre

Secteur 3 : 23 décembre

DÉCHETS RECYCLABLES COLLECTE 2015

Prochaines collectes bacs jaunes

Secteur 1 & 3A : tous les mardis

Secteur 2 & 3B : tous les jeudis

Prochaines collectes bacs verts

Secteur 1 & 3A :

Les mercredis 9/23 décembre

Secteur 2 & 3B :

Les mercredis 2/16/30 décembre et 6 janvier

▶ Si vous ne connaissez pas votre secteur, vous pouvez appeler le service municipal de l'Environnement : 01 45 60 19 86 ou 89.

Le calendrier complet de l'année 2015 ainsi que le plan des secteurs sont disponibles en téléchargement sur : www.ville-chevilly-larue.fr – rubrique Territoires et projets.

Offres d'emploi

La ville de Chevilly-Larue recrute

- ▶ **Un(e) responsable de la maintenance des bâtiments et de la maîtrise de l'énergie**
- ▶ **Un(e) ambassadeur(trice) du tri**
- ▶ **Un(e) responsable du service Patrimoine bâti**
- ▶ **Des cuisiniers**
- ▶ **Un(e) assistante pour le secteur recrutement et formation - apprenti(e) en alternance**
- ▶ **Un(e) contremaître pour le service des Sports**

Envoyer CV et lettre de motivation à :
Madame la Maire – 88, avenue du Général de Gaulle – 94669 Chevilly-Larue cedex.
Toutes ces annonces sont consultables en intégralité sur le site Internet de la ville : www.ville-chevilly-larue.fr dans la rubrique *Offres d'emploi*.
Renseignements auprès de la direction des Ressources humaines (01 45 60 19 91).

CPAM

Vaccination contre la grippe

La grippe saisonnière touche chaque année en France plusieurs millions de personnes et peut avoir des conséquences graves. Ce n'est pas une infection banale ; elle fait courir des risques sérieux aux personnes âgées et aux malades souffrant de pathologies chroniques. L'assurance maladie prend en charge à 100% le vaccin antigrippal des personnes pour lesquelles la vaccination antigrippale est recommandée. Sont ainsi concernées notamment les personnes de 65 ans et plus, les femmes enceintes quel que soit le trimestre de la grossesse, les personnes (y compris les enfants à partir de 6 mois) atteintes de pathologies chroniques et leur entourage ainsi que les personnes atteintes d'obésité. La campagne de vaccination est en cours jusqu'au 31 janvier.

Halte-relais France Alzheimer

La ville accueille sur son territoire une fois par mois une halte-relais mise en place par l'Association France Alzheimer Val-de-Marne, à la salle Jacqueline Auriol. Grâce à cette halte-relais, les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et leurs proches disposent d'un lieu de soutien, d'écoute et d'échange par le biais de l'organisation de temps d'activités et de convivialité. Les malades sont accueillis par des bénévoles et occupés à des activités ludiques et créatives, pendant que les aidants rejoignent la psychologue chargée d'accueillir le groupe de parole.

- Haltes-relais les 2^e jeudis de chaque mois de 14h30 à 17h30 à la salle Jacqueline Auriol (1, avenue Georges Guynemer), bus 186 arrêt Louis Blériot. Prochaines dates : 8 octobre, 12 novembre, 10 décembre et 14 janvier.
- Renseignements auprès de Nicole Guillet (01 45 47 96 82) ou Dominique Travel (06 63 07 70 40).

Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF)

Cette association départementale, membre du réseau national des CIDFF, oriente, conseille et informe sur les démarches juridiques relatives aux droits des femmes et des familles et à l'aide aux victimes de violences. La commune met en place une permanence hebdomadaire gratuite et ouverte aux Chevillais. Une juriste spécialisée reçoit tous les lundis après-midi, de 14h à 17h à l'Espace commun des solidarités.

- Espace commun des solidarités : 3, rue du Béarn – (01 41 80 18 95)



INFOS CONSEILS ÉNERGIE
AU RELAIS-ÉNERGIE
RELAIS-MAIRIE CENTRE
(13, RUE EDITH PIAF) en appelant le
01 56 34 70 54 ou 55
RENDEZ-VOUS GRATUITS

PROCHAINE DATE :
SAMEDI 12 DÉCEMBRE 2015
DE 9H À 12H

Permanences impôts

▶ Sans rendez-vous les lundis, mardis, mercredis et vendredis de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h15 et les jeudis de 8h45 à 12h au centre des impôts (4, rue Dispan à L'Haj'les-Roses – 01 49 08 88 03).

Prendre rendez-vous avec une assistante sociale

▶ Prenez rendez-vous au 01 41 80 18 95 afin de rencontrer l'assistante sociale qui reçoit à l'Espace commun des solidarités (3, rue du Béarn).

Un avocat à votre écoute

Deux avocats assurent sans rendez-vous des consultations gratuites pour les Chevillais en mairie (88, avenue du Général de Gaulle, renseignements 01 45 60 18 00) :
▶ Les trois premiers samedis du mois de 9h à 10h.

Permanences du Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF)

Une juriste reçoit les lundis après-midi à partir de 14h pour informer, orienter et accompagner sur l'accès aux droits des femmes et des familles et sur l'aide aux victimes de violences.

▶ Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn (01 41 80 18 95)

Être reçu par la Mission locale

Si vous avez entre 16 et 25 ans, la Mission locale Bièvre Val-de-Marne pourra vous aider en matière d'orientation professionnelle, de formation, d'aide à la recherche d'emploi.

▶ Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn (01 45 60 59 44).

L'Espace commun des solidarités vous accueille

Pour être accompagné et orienté en matière d'action sociale.

▶ Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn (01 41 80 18 95).

Le Centre local d'information et de coordination gérontologique (CLIC) vous reçoit

Pour être conseillé et orienté sur les dispositifs d'aide mis à la disposition des personnes âgées de 60 ans et plus et leur famille.

▶ Espace commun des solidarités – 4, place Nelson Mandela. (01 48 53 79 09).

Point mensuel d'information et d'inscription Petite enfance

Les représentants des différents modes d'accueil présents dans la ville enregistrent vos demandes, communes à tous les modes d'accueil, à partir du 7^e mois de grossesse.

▶ Chaque 2^e mardi du mois à 17h.

▶ Espace commun des Solidarités – 4, place Nelson Mandela.

Logement

Permanences de l'ARSS Association des Résidents Sorbiers-Saussaie

▶ Permanences les 1^{er} et 3^e lundis de chaque mois de 17h30 à 19h sans rendez-vous à la Maison pour tous (23, rue du Béarn).
En cas d'urgence, vous pouvez laisser un message sur le répondeur (01 45 12 91 52).

Permanences CNL Sorbiers-Saussaie Valophis Habitat

▶ Permanences les 2^e et 4^e jeudis du mois.
Maison pour tous – 23, rue du Béarn.
Contact et renseignements :
cnsorb-saus94550@orange.fr
<http://sorbierssaussaie.cnl.pagesperso-orange.fr>

